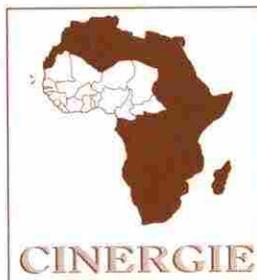


4228

OCDE/OECD

*Organisation de Coopération
et de Développement Economiques*

*Organisation for Economic
Co-operation and Development*



CILSS

*Comité Permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel*

*Permanent Inter-State Committee
for Drought Control in the Sahel*

BADI/ADB

*Banque Africaine de Développement
African Development Bank*

**L'EDUCATION EN AFRIQUE DE L'OUEST
SITUATION, ENJEUX ET PERSPECTIVES**

Document de travail N° 7

SAH/D(94)432

Diffusion générale

population

espace

développement

L'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest est pilotée par la cellule OCDE/BAD CINERGIE basée à Abidjan.

Sa réalisation est assurée conjointement par un groupe d'experts basé au Secrétariat du Club du Sahel à Paris et par plusieurs groupes d'experts africains des pays de la région. Les études de cas nationales et les principales études thématiques relatives aux changements politiques et sociaux, aux migrations régionales, à l'aménagement du territoire et à la gestion des zones frontalières, sont placées sous la responsabilité directe de spécialistes africains.

Le comité scientifique responsable de l'orientation des travaux, qui comporte une vingtaine de personnes, est composé pour moitié de chercheurs issus de la région.

Un comité d'experts d'une soixantaine de personnes est également régulièrement consulté. Parmi ces experts, 45 chercheurs et spécialistes ouest-africains constituent l'amorce d'un réseau de correspondants, dont la mission est non seulement de contribuer à l'étude par leurs observations et recommandations, mais aussi de faciliter la dissémination des résultats de l'étude dans leur pays.

Enfin, la cellule CINERGIE assure en permanence les contacts politiques au plus haut niveau et une large couverture médiatique, grâce au réseau régional de journalistes spécialement constitué pour garder le contact avec l'opinion publique et pour mobiliser la presse ouest-africaine sur les thèmes abordés dans l'étude.

INTRODUCTION GENERALE

Les objectifs de l'étude

L'étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest a pour ambition de contribuer aux réflexions actuelles sur la relance de la croissance soutenable et sur la coopération et l'intégration régionales en abordant ces questions sur la longue durée -à l'échelle d'une génération- et sous l'angle des dynamiques du peuplement, c'est-à-dire au sens de la croissance et de la redistribution de la population dans l'espace régional.

Les gouvernements africains, leurs partenaires des agences de coopération et la communauté scientifique y trouveront notamment :

- *une description détaillée de l'occupation actuelle de l'espace régional et de l'économie réelle des pays de la région;*
- *une analyse des tendances lourdes, locales et mondiales qui ont marqué et marqueront encore à l'avenir les évolutions du peuplement, de l'organisation de l'espace, de l'économie et des sociétés en Afrique de l'Ouest;*
- *un cadre conceptuel et des outils d'analyse adaptés à la compréhension des relations d'interdépendance entre population, espace, économie et société;*
- *une vision à long terme de la région construite en tenant compte des mécanismes et des germes de changement identifiés dans la rétrospective et d'un ensemble d'hypothèses et d'options clairement identifiées;*
- *et une première approche des implications politiques et opérationnelles pour les décideurs des pays, les OIG de la région et leurs partenaires des agences de coopération.*

Les auteurs de cette étude pensent avoir démontré la nécessité pour tous les partenaires du développement et toutes les disciplines de remettre la population au centre des analyses sur le développement, de raisonner sur la longue durée, d'exprimer aussi concrètement que possible leur vision globale du futur et de situer leur action dans le cadre de cette vision.

Pourquoi une étude régionale ?

On est en droit de s'interroger sur la pertinence de l'approche régionale dans une région où les expériences d'intégration et de coopération institutionnelle sont confrontées à de très importants blocages. De plus, l'espace ouest-africain, constitué de 19 pays¹ dont la population et le PIB varient de un à cent, pourrait sembler trop hétérogène pour constituer un cadre d'analyse satisfaisant. Cependant, l'étude montre clairement qu'il n'est pas possible d'éviter l'approche régionale notamment pour les raisons suivantes :

- *l'espace ouest-africain est un espace de forte mobilité des populations et d'interdépendance des économies réelles, pour lesquelles les frontières politiques n'ont pas représenté une contrainte importante; à l'avenir, cette mobilité est appelée sans doute à se poursuivre, et l'interdépendance entre les économies nationales, favorisée par la redistribution des populations au sein de l'espace régional et par la division du travail qui en résulte, devrait aller croissant ;*
- *cet espace régional, mosaïque d'intérêts divers, a été médiocrement utilisé du point de vue de l'efficacité économique par les politiques officielles, avec pour conséquences une faible valorisation du potentiel offert par les marchés régionaux, une dépendance excessive vis-à-vis des marchés mondiaux et une sensibilité extrême aux interventions extérieures et aux fluctuations de la conjoncture internationale. Une meilleure compréhension des dynamiques démographiques et économiques régionales et des mécanismes spatiaux du développement est nécessaire pour que les Etats s'engagent réellement dans la voie de la coopération régionale.*

¹ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, RCA, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

Pourquoi une étude à long terme dans laquelle la géographie humaine est au coeur des réflexions ?

On peut se demander si les circonstances actuelles se prêtent à une réflexion approfondie sur les évolutions à long terme de l'Afrique de l'Ouest. Est-il opportun de s'intéresser aujourd'hui au peuplement, à la répartition des populations dans l'espace, aux liens entre le peuplement, l'économie et la société, alors que les pays africains sont dans une situation économique préoccupante et qu'ils sont pressés de toute part de remettre à court terme de l'ordre dans leurs économies et leurs institutions ? On donne une réponse positive à cette question pour les raisons qui sont exposées ci après.

L'Afrique de l'Ouest connaît une croissance démographique sans équivalent dans l'histoire. De 45 millions d'habitants en 1930, la population de la région atteint presque 220 millions d'habitants aujourd'hui et, selon les projections disponibles, devrait encore doubler d'ici 2020. Le décuplement de la population régionale en moins d'un siècle s'accompagne d'intenses migrations entre régions naturelles, entre pays, entre milieu rural et milieu urbain, les populations répondant ainsi, aussi rationnellement que possible, aux potentiels et aux contraintes de l'espace, aux injonctions et aux opportunités du contexte national, régional et international.

Si, dans le court terme, les mouvements de population dépendent étroitement des évolutions politiques et économiques, sur le long terme, la causalité inverse s'impose: ce sont les concentrations et les mouvements de population qui entraînent une profonde restructuration de l'espace, de l'organisation des marchés et de la géographie économique et qui sont à la source des dynamiques sociales et politiques. La crise économique actuelle a sensiblement ralenti les migrations intra-régionales. Si cette réaction des populations à la crise est rationnelle du point de vue des individus et dans le court terme, il n'en demeure pas moins que la région Afrique de l'Ouest ne pourra supporter sa croissance démographique totale sans drame écologique, social et politique, ne pourra retrouver une croissance économique soutenable que si les conditions d'une forte mobilité de la population dans l'espace régional sont maintenues et si nécessaires recréées.

L'urbanisation est un phénomène clé dans cette dynamique de peuplement. C'est en effet grâce à l'urbanisation que le processus de division du travail peut s'engager avec ses implications sur le développement des échanges et des marchés, l'accumulation de capital, le développement d'activités nouvelles, la création d'emplois, l'innovation et le changement social. En l'espace de trois décennies, la région a vu émerger un secteur dit "informel" qui, au cours des deux dernières décennies, a accueilli une plus grande part du croît démographique total que l'ensemble du secteur agricole, et qui modifie profondément les structures de l'ensemble de l'économie. Les villes ont aussi suscité l'émergence d'une nouvelle élite politique et économique dont le mode de vie est plus proche des sociétés occidentales que des sociétés traditionnelles qui perdurent encore dans la plupart des zones rurales. Ces transformations structurelles du peuplement et leurs implications ne peuvent être pleinement comprises que dans le temps long, qui est le temps du développement.

Organisation de l'étude

L'étude s'appuie sur une rétrospective longue - les trente dernières années-, dont le but est de mettre en évidence les changements intervenus dans le peuplement, les sociétés et les économies de la région et d'identifier les mécanismes qui ont permis aux sociétés et aux économies de s'adapter à ces changements.

Après la rétrospective, on esquisse quelques images à long terme de la région (à l'horizon 2020), construites autour des thèmes évoqués précédemment, et quelques scénarios à moyen terme (dix ans) résultant de diverses combinaisons d'hypothèses plausibles. A diverses hypothèses de peuplement (répartition de la population dans l'espace régional), on associe les "images" des économies nationales et de l'économie régionale qui paraissent "compatibles". Ces images, qui illustrent les interactions entre la distribution de la population et les comportements supposés des diverses catégories au sein de cette population, tentent ainsi d'apporter des réponses plausibles aux questions suivantes:

- Où vivront les quelque 400 millions d'habitants que comptera l'Afrique de l'Ouest d'ici une génération ?
- Quels seront les besoins exprimés par les diverses catégories de population ainsi réparties dans l'espace ? Comment et dans quelle mesure les besoins seront-ils satisfaits, sur la base de quels revenus, de quelles activités et de quels échanges ? Quelles seront les conditions des évolutions souhaitables ?

- *Quelles stratégies faut-il envisager, quelles politiques mener, quels investissements faire pour gérer l'installation des populations ?*
- *Quelles variables clés permettront à l'Afrique de l'Ouest de tirer parti du dynamisme des populations, quels facteurs de blocage devront être levés ?*

Les scénarios à moyen terme illustrent d'autre part les contradictions entre les contraintes et tendances à court et moyen terme et les objectifs à plus long terme. L'ensemble des images à long terme et des scénarios à moyen terme doit aider les décideurs à définir la meilleure stratégie, compatible à la fois avec les buts exprimés dans les images à long terme et les contraintes du court et moyen terme.

On attend finalement de cette étude que les pays de la région, prenant mieux conscience des enjeux du développement à long terme, instaurent un dialogue régional et définissent avec leurs partenaires de la communauté internationale un plan d'action articulé autour de quelques points essentiels :

- *la mise en place d'une capacité africaine régionale et indépendante d'information et d'analyse économique, démographique et sociale, capable de conseiller efficacement les gouvernements de la région;*
- *la définition d'un cadre global d'orientation des stratégies de développement pour l'avenir qui tienne compte des perspectives d'évolution du peuplement régional;*
- *la meilleure prise en compte dans les stratégies de développement national du processus d'urbanisation et de restructuration de l'espace national par les réseaux urbains;*
- *la définition d'une stratégie de conquête des marchés régionaux.*

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

ETUDE DES PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Document de travail N° 7

**L'EDUCATION EN AFRIQUE DE L'OUEST
SITUATION, ENJEUX ET PERSPECTIVES**

Roger PONS

Mars 1994

SAH/D(94)432

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. LA SITUATION ACTUELLE	4
1. Les caractères déterminants de la région	4
2. L'alphabétisation et la scolarisation	7
3. Le financement public de l'éducation	14
4. Les résultats	18
5. L'enseignement privé	22
6. La langue d'enseignement	24
7. L'aide extérieure	24
II. ENJEUX ET PERSPECTIVES	28
1. Les enjeux de l'éducation	28
2. Les mesures à prendre	28
3. Les perspectives	34
BIBLIOGRAPHIE	43

REPORT

DATE	DESCRIPTION	AMOUNT
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040
2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050

INTRODUCTION

Depuis qu'en mars 1990 s'est déroulée à Jomtien (Thaïlande) la grand-messe sur "l'éducation pour tous en l'an 2000", l'une des retombées incontestées de cette immense rencontre est la prise de conscience générale de l'importance cruciale de l'enseignement et de la formation des femmes et des hommes des pays les plus attardés, dans leur difficile marche vers le développement.

L'examen du volet "éducation" s'impose donc à quiconque désire tenter d'esquisser les futurs probables - ou plus modestement possibles - d'une région comme celle de l'Afrique de l'ouest. C'est l'objet de cette note consacrée à l'étude des systèmes éducatifs, pris dans leur sens le plus large, des 19 pays qui vont du Cap-Vert à la République Centrafricaine, de la bordure sud du Sahara à la côte atlantique, et qu'habitent quelque 200 millions d'humains soit 40 % de la population de l'Afrique subsaharienne.

L'objectif étant de cerner les enjeux et de tracer les perspectives de l'éducation pour les 20 prochaines années, cette réflexion nécessite auparavant un "état des lieux".

On fera donc un point complet de la situation actuelle dans une première partie, avant d'aborder les principales composantes souhaitables les plus plausibles des systèmes éducatifs de l'Afrique de l'ouest d'ici au milieu de la décennie 2010. Cette réflexion ne sera pas conçue dans un esprit passif ; elle inclura, outre la critique des systèmes, les mesures susceptibles d'y remédier. A cet égard, les experts et les responsables de l'éducation en Afrique subsaharienne ont beaucoup cogité depuis la conférence de Jomtien. Les analyses et commentaires abondent, de même que les évaluations et tentatives de planification de l'enseignement africain.

Certains spécialistes, probablement un peu injustes, avancent même qu'il s'agit là du résultat le plus concret du grand rassemblement organisé il y a quatre ans à l'initiative de l'UNICEF et de l'UNESCO, avec la Banque Mondiale, le PNUD et une douzaine de partenaires.

I. LA SITUATION ACTUELLE

Avant de procéder à l'état des lieux, rappelons, pour fixer un repère essentiel, que les objectifs visés à Jomtien étaient que "d'ici l'an 2000, 80 % au moins de tous les garçons et filles de 14 ans devraient atteindre le niveau commun de connaissances indispensables défini par leur pays ; l'analphabétisme des adultes devrait être réduit de moitié au moins par rapport au taux de 1990 (tout en supprimant l'inégalité actuelle entre le niveau d'alphabétisation des hommes et celui des femmes), et tous les adultes et les jeunes devraient avoir accès aux compétences de base et aux connaissances qui leur sont nécessaires."

On va voir que ces buts ambitieux seront malheureusement loin d'être atteints en l'an 2000 en Afrique de l'ouest, et que 4 ans après Jomtien, plusieurs pays de la région ont même régressé.

1. Les caractères déterminants de la région

Avant de commenter les données comprises dans les tableaux ci-après, il faut souligner certaines caractéristiques propres à la région :

- La colonisation a été relativement brève, même si les rivages côtiers ont été en contact avec les Européens depuis quatre ou cinq siècles ; et les pays du Sahel avec le Maghreb depuis bien plus longtemps encore. Les deux pays colonisateurs qui ont le plus marqué cette partie de l'Afrique, pour ce qui touche à l'éducation, ont administré la région durant moins d'un siècle ; et même moins d'un demi-siècle en ce qui concerne les pays situés à l'intérieur, au bord du Sahara. Mais cette **colonisation** qui s'est achevée vers 1960 a **laissé des traces profondes**, en particulier dans le secteur qui nous occupe, par la langue et le type de système éducatif. Les Etats anglophones de la zone avec 115 millions d'habitants représentent 56 % du total ; le Nigéria constituant un véritable état mastodonte avec 90 millions soit 45 % à lui seul. Si l'on met à part le Libéria, tous les pays anglophones ont été fortement imprégnés des méthodes et habitudes britanniques. Le groupe des pays francophones abrite 90 millions d'individus dont la moitié réside dans le Sahel. Il a été encore plus marqué par le système français d'enseignement, en raison de l'esprit centralisateur, uniformiste et assimilateur propre à la France. Les deux ex-colonies portugaises avec 1,4 million d'habitants (0,7 % du total) sont des épiphénomènes intéressants, mais très peu représentatifs de l'ensemble.
- Depuis l'avènement des indépendances, il y a plus de 30 ans, des **phénomènes économiques et sociaux ont profondément modifié la géographie humaine de la région** :
 - **disparité accrue des économies** sous l'effet : d'une part des avantages de la côte par rapport à l'intérieur pénalisé par la distance et le climat ; d'autre part, de la richesse considérable des pays producteurs de pétrole (Nigéria, Cameroun) ou dotés et bien mis en valeur (Côte d'Ivoire). Le PNB par habitant varie ainsi de 210 \$ au Tchad ou en Sierra Leone au quadruple : 850 \$ /an au Cameroun.

- **larges migrations**, saisonnières puis définitives, des Sahéliens vers les pays côtiers, d'où l'exode rural au Sahel, la double explosion démographique des pays d'accueil, telle la Côte d'Ivoire. L'urbanisation ajoute naturellement ses effets à ces perturbations migratoires ; elle va avoir des conséquences majeures.
- **les influences étrangères ont affecté l'Afrique de l'ouest** non seulement **pour ce qui touche à la langue** de communication (anglais ici, français là), mais aussi **pour la religion et la culture**. **L'Islam** venu du Maghreb a pénétré à travers le Sahara. Il est de loin aujourd'hui la première religion pratiquée en Afrique de l'ouest, surtout dans les pays du Sahel, le nord du Nigéria et du Cameroun. La Mauritanie est une République islamique ; le Niger est totalement islamisé. Venu par les ports côtiers, les **missionnaires chrétiens** ont naturellement converti les populations noires riveraines puis tenté de pénétrer l'hinterland.

La migration Nord-Sud entraîne l'Islam dans son sillage jusqu'à la côte, et un pays comme la Côte d'Ivoire, naguère à dominante chrétienne, est désormais à majorité musulmane. Ces diverses confessions ont créé tout un réseau scolaire en même temps qu'elles implantaient les missions ou que les marabouts faisaient des adeptes. Comme on le verra en analysant **l'enseignement privé**, cette partie du système éducatif est **particulière et importante en Afrique de l'ouest**.

- Enfin, on ne saurait trop insister sur **le cas spécifique du Nigéria** qui a lui seul pèse souvent plus lourd que tous les autres pays assemblés. Cette fédération de trente états, dont le moins peuplé compte 1,5 million d'habitants (quatre fois plus que le Cap-Vert, près du double de la Gambie), n'est pas seulement un géant, mais aussi un ensemble très varié dont la guerre du Biafra, voici 25 ans, a révélé le contraste entre le Sud animiste ou chrétien et le Nord fortement islamisé.

Tout ceci aboutit à une mosaïque d'états souvent fort dissemblables et cloisonnés. Le système politique et administratif, le degré de stabilité, la langue, la seconde culture introduite par le colonisateur, la taille du pays, le climat, la végétation, le mode vie, la richesse, la monnaie, le degré de développement, la religion et la culture nationale, la densité de la population, tout semble distinguer et même parfois séparer les 19 états d'Afrique de l'ouest les uns des autres au moment où la régionalisation devient un impératif.

Aussi peut-il sembler un peu audacieux de vouloir traiter de l'éducation pour cet ensemble géographique et humain si divers. Et pourtant, à l'examen de ce problème, on va s'apercevoir qu'il existe d'assez nombreux points communs. Malheureusement, ceux-ci sont plutôt négatifs pour ce qui concerne l'éducation.

Région Afrique - Résumé statistique

Population 1991

Total : 631 millions
Age 6-17 : 194 millions

Analphabétisme 1990

	MF	M	F
Analphabètes adultes (en millions)	172	65	107
Taux d'analphabétisme parmi les adultes (%)	52	40	63

Effectifs scolaires 1988

	Total (millions)	Pourcentage d'effectifs féminins	Taux brut de scolarisation (%)		
			MF	M	F
Préprimaire	3,0	43	7	7	6
Premier degré	70,4	44	72	80	63
Second degré	20,3	40	26	31	21
Troisième degré	2,2	31	4	6	4

Personnel enseignant 1988

	Total (en milliers)	Pourcentage d'enseignantes
Préprimaire	104	63
Premier degré	1.969	37
Second degré	1.014	32
Troisième degré	133	...

Dépenses 1988

Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PNB : 6,3

Source : UNESCO - 6ème Conférence des Ministres de l'éducation d'Afrique (juillet 1991)

2. L'alphabétisation et la scolarisation

Quant à l'alphabétisation dans les 19 pays de la région, le tableau n° 1 fait apparaître des données peu réjouissantes. Sept pays : Burkina Faso, Sierra Leone, Guinée, Bénin, Gambie, Niger et Tchad comptent plus de 70 % d'analphabètes parmi leurs habitants âgés de plus de 15 ans. Ils occupent les premières places parmi les états du monde dans ce triste classement. Six autres pays, dont le reste des états sahéliens, ont un taux supérieur à 60 %. Seuls le Cap-Vert, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Cameroun ont un peu moins d'un adulte sur deux analphabète.

Cette situation catastrophique s'explique par le désintérêt des gouvernements et l'absence de réelle volonté de remédier à cette carence. La rigueur de la situation économique des pays en cause n'est souvent qu'un prétexte pour justifier l'inaction en ce domaine. Dans plusieurs états, le taux d'analphabétisme a crû ces dernières années, et dans 14 sur 19, le nombre des analphabètes a sensiblement augmenté au cours de la décennie 1980-90 avec la démographie ascendante (+ 2,8 à 3 %). Ainsi le Bénin compte + 17,7 % d'adultes dans cette catégorie, le Burkina Faso + 19,6 %, la Gambie + 14,6 %, suivis de près par la Sierra Leone, la Guinée, la République Centrafricaine, le Togo, le Tchad et le Libéria, tous en progression de 10 % au moins.

En 1990, l'Afrique de l'ouest abritait 64 millions d'analphabètes parmi les plus de 15 ans. Le Ghana, pays le plus alphabétisé en avait tout de même 3,25 millions, la Côte d'Ivoire et le Cameroun près de 3 millions chacun, le Nigéria 28,7 millions.

Il paraît superflu d'épiloguer davantage sur la gravité de cette situation. Outre les gouvernants, on verra, lors de l'analyse de l'aide extérieure, qu'à part une petite minorité d'entre eux, les bailleurs d'aide à l'éducation ignorent toujours ce secteur en dépit des belles déclarations faites à Jomtien sur "l'éducation pour tous en l'an 2000", et la tenue de multiples colloques et réunions sur l'éducation de base.

Le même tableau n° 1 fournit les données essentielles sur le secteur de l'**enseignement primaire** en 1990. Là encore, la région se distingue défavorablement, y compris par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne. Ceci vaut pour le taux de scolarisation brut, c'est-à-dire le pourcentage d'élèves scolarisés quel que soit leur âge, par rapport au nombre d'élèves de la classe d'âge primaire ; et aussi pour la scolarisation des filles. Ces dernières sont particulièrement pénalisées dans certains pays : Tchad, Guinée, Bénin, où elles sont deux fois moins scolarisées que les garçons.

Quant au taux de scolarisation, s'il est bon au Cap-Vert et au Cameroun, il est par contre médiocre en général et vraiment mauvais au Mali (24 %), au Niger (29 %) et Guinée (37 %), pays où il a régressé ces dernières années. À noter qu'au Niger, ce taux a perdu 3 points entre 1989 et 1992, selon les dirigeants, et l'école n'y profite qu'à 15 % des ruraux alors qu'ils sont 85 % de la population totale. Il est vrai qu'avec cinq mois d'arriérés de salaires impayés -dont un au titre de 1992-, les fonctionnaires de l'éducation ne doivent pas faire de zèle et que plusieurs pays ont connu des "années blanches" (fermeture complète des écoles ou collèges ou universités pendant des mois et suppression des examens). La Côte d'Ivoire, le Niger, le Tchad, le Libéria et d'autres encore ont plus ou moins souffert de pareilles perturbations.

Tableau n° 1
Population PNB - alphabétisation - scolarisation primaire

Pays	Popu- lation ¹ (milliers habitants)	PNB \$ US ²	Analphabètes > 15 ans			Primaire 1990								
			Taux % ³	Nombre en 1.000	Variation 1980- 90 (%)	Taux de scolarisation brut ⁴ (%)			Enfants scolarisés (1.000)	Enfants non scolarisés (1.000)	Population scolarisable prévue en 2000 (1.000)	Nombre ensei- gnants en primaire	Nombre d'élèves par maître	
						Total	M	F						
Bénin	5.075 4.918	380	77	1.904	+ 17,7	67	89	45	470	366	1.160	14.060	26	
Burkina Faso	9.788 9.513	290	82	4.137	+ 19,6	37	45	28	510	980	1.930	8.570	59	
Cameroun	12.547 12.198	850	46	2.912	+ 1,2	103	111	95	1.986	466	2.387	40.100	49	
Cap-Vert	395 384	750	33,5	70	?	115	119	111	68	3	83	2.060	33	
Rép. Centrafric.	3.258 3.173	390	62	1.028	+ 11,1	68	85	52	323	216	610	3.580	90	
Côte d'Ivoire	13.397 12.910	690	46	2.941	+ 5,1	69	81	58	1.384	963	3.268	35.500	39	
Gambie	932 908	360	73	350	+ 14,6	64	75	53	83	60	172	2.600	32	
Ghana	16.446	390	40	3.258	+ 0,1	77	84	70	1.750	780	3.458	63.000	28	
Guinée	6.306 6.116	460	76	2.947	+ 12,2	37	50	24	346	693	1.402	9.300	37	
Guinée Bissau	1.028 1.006	180	64	367	- 6,6	60	77	42	85	78	186	3.200	27	
Libéria	2.845	350	60	839	+ 10	<48	<62	<34	<250	>300	590	<9.000	28	
Mali	10.137 9.818	280	68	3.398	+ 5,5	24	30	17	326	1.060	2.033	8.400	39	
Mauritanie	2.206 2.143	510	66	646	-11,6	51	58	43	162	176	448	3.300	49	
Niger	8.529 8.252	300	72	2.683	+ 3,6	29	37	21	368	959	1.645	8.759	42	
Nigeria	88.514 93.517 (Club)	270	49	28.723	+ 5,4	72	82	63	13.776	6.800	28.590	353.600	39	
Sénégal	7.948 7.736	720	62	2.525	+ 3	58	68	49	708	626	1.551	12.000	59	
Sierra Leone	4.494	210	79	1.830	+ 13,5	48	56	39	367	428	1.064	10.850	34	
Tchad	6010 6.288 (Recense- ment 93)	210	70	2.280	+ 11	57	79	35	506	551	1.187	7.400	68	
Togo	3.885 3.763	410	57	1.070	+ 12	111	134	87	510	148	805	10.800	47	
Total région	209.000 195.000	180 à 850	33,5 à 82	63.888	- 11,6 à + 19,6	24 à 115	30 à 119	17 à 111	23.978	15.653	52.569	606.000	Maj. 40	
Moyenne						60,5 %	F = 0,45 %		60,5 %	39,5 %				
Hors Nigéria	106.500 115.500					Moy. 53,5 %			10.202 8.853 19.055 53,5 %	8.853 46,5 %	23.979	252.400	Moy. 40	

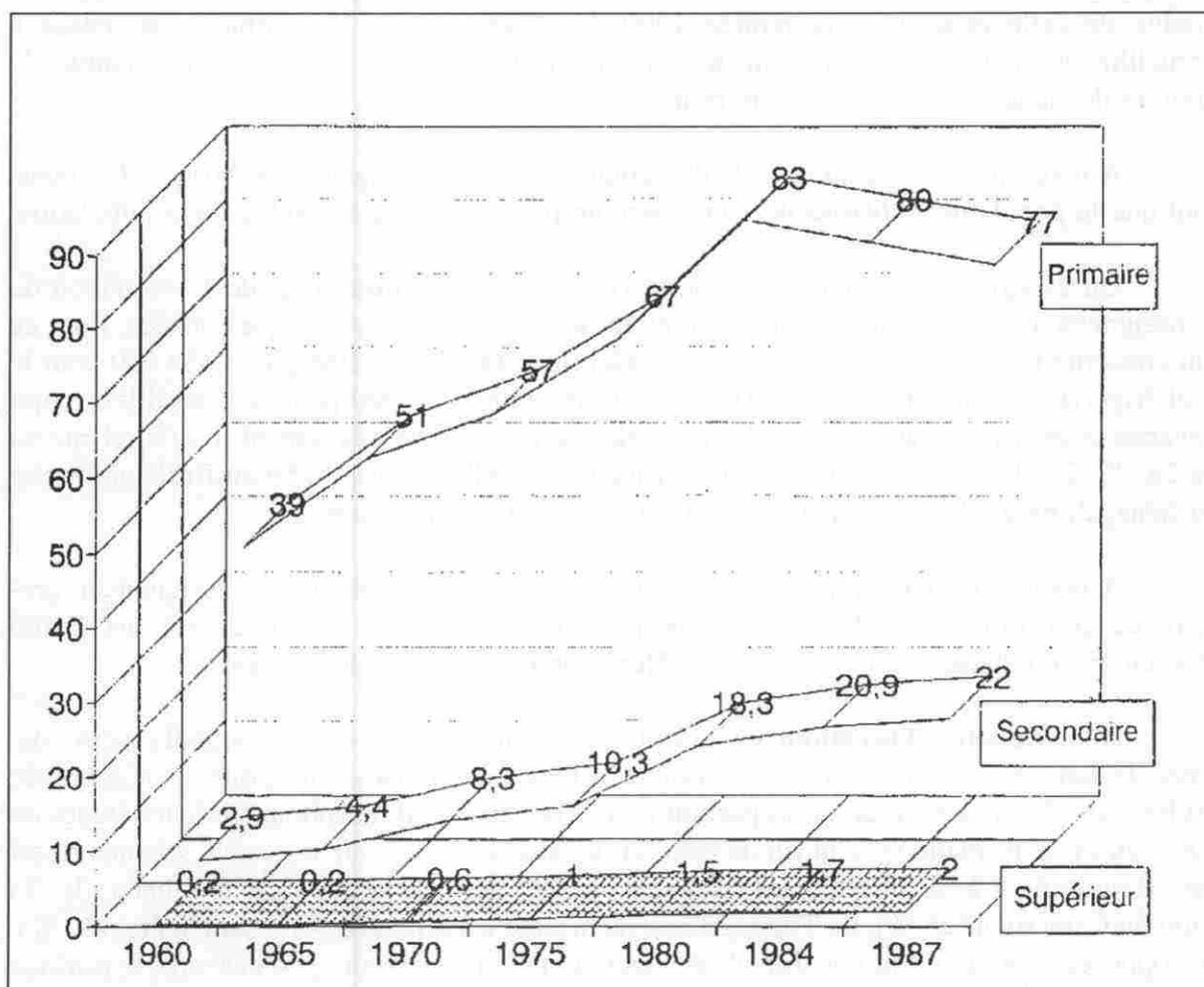
1. Source : UNESCO 1993, Cinergie (1990), OMS (1992), Africa South of Sahara (1989-91)

2. Source : Banque Mondiale 1993

3. Source : UNESCO 1993 (Données 1990)

4. À noter que sept pays sont en régression sur 1980 (1980-1990) : Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire, Rép. Centrafricaine, Guinée Bissau, Sierra Leone et Mali.

Evolution des taux de scolarisation (Afrique sauf Sahel)



Source : Ministère de la Coopération et du Développement - Enseignement et formation en Afrique subsaharienne (1992)

Dans l'ensemble de la région, il y avait 24 millions d'élèves dans le primaire à la rentrée 1990 soit 60,5 % de la population en âge correspondant. Les enfants non scolarisés (39,5 %) étaient 15,6 millions sur un total de près de 40 millions. Le Nigéria avait alors un taux de scolarisation de 72 % (82 % pour les garçons, 63 % pour les filles) et comptait 13,8 millions d'élèves dans le primaire et 6,8 millions de non-scolarisés.

Ce pays gigantesque justifierait à lui seul une étude fouillée tant il est divers. Malheureusement, les données, sur l'éducation en particulier, ne sont pas aisées à rassembler et à synthétiser. La répartition des tâches entre les nombreux états et le gouvernement fédéral ne facilite pas l'examen des composantes de l'éducation, surtout au plan financier. On mesurera tout de même l'extrême diversité de ce pays par l'énorme variation du taux brut de scolarisation dans le primaire, selon les états : 9 % seulement dans celui de Kano (où il existe, il est vrai, de nombreuses écoles coraniques privées) ; 107 % à Lagos, et jusqu'à 171 % dans le Centre Est.

Hors Nigéria, l'Afrique de l'ouest connaissait en 1990 un taux moyen de 53,5 % (10,2 millions d'élèves) alors que 46,5 % restaient éloignés de l'école primaire (8,8 millions).

Selon les projections de l'UNESCO, en l'an 2000, la population à scolariser dans l'enseignement du premier degré devrait avoisiner 53 millions d'élèves, c'est-à-dire plus du double de celle présente à la rentrée 1990. Le Nigéria avec 28,6 millions de jeunes à accueillir, compterait pour 54 % du total régional et devrait lui aussi plus que doubler le nombre des jeunes accueillis dans le primaire.

A noter que les structures et la dynamique de la démographie de l'Afrique de l'ouest font que la population scolarisable y croît encore plus vite que l'ensemble de la population.

On évoquera plus loin la question primordiale de la **qualité** et de l'adéquation de l'enseignement ; elle aussi fort médiocre et en dégradation depuis quelques années. Pour ce qui concerne les enseignants, leur nombre s'élevait à 606.000 en 1990, dont 354.000 pour le seul Nigéria, et loin derrière, 40.000 pour le Cameroun et 36.000 pour la Côte d'Ivoire qui devance largement les autres pays. Le ratio élèves/maître varie amplement. La fourchette va de 26, 27, 28 élèves au Bénin, en Guinée Bissau et au Ghana jusqu'à 59 au Burkina Faso et au Sénégal, 68 au Tchad et même 90 en République Centrafricaine.

A noter enfin les efforts que font certains états pour développer l'enseignement pré-primaire avec l'ouverture de classes maternelles pour les jeunes enfants de 4-5 ans. Parmi eux, citons le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Cameroun et le Sénégal.

L'enseignement secondaire s'inscrit dans le tableau N° 2 ci-joint, lequel précise, par pays, le taux de scolarisation et le nombre d'élèves scolarisés, ainsi que le nombre de professeurs. Compte tenu de la proportion élevée de jeunes qui abandonnent leurs études en cours du cycle primaire ou à la fin de celui-ci, le taux de scolarisation dans le secondaire est bas. Il varie de 7 à 38 % selon les pays. Le premier rang est occupé par le Ghana (38 %) suivi du Cameroun (28 %), du Togo (23 %), de la Côte d'Ivoire (22 %) et du Nigéria (20 %). À l'opposé, figurent le Mali, le Tchad, le Niger et la Guinée Bissau (7 % chacun), le Burkina Faso (8 %) et la Guinée (9 %).

L'opposition des situations est là particulièrement nette entre d'une part les pays côtiers qui disposent d'un réseau secondaire appréciable, d'autre part les pays du Sahel fort démunis, à l'exception toutefois du Sénégal et de la Mauritanie (16 % chacun).

Quant à la répartition des élèves par sexe, le déséquilibre au détriment des filles est sensible là aussi. Il est également supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (41 % de filles). Cette moyenne n'est réalisée qu'au Cap Vert (47 %), au Nigéria (42,5) et au Cameroun (42 %) alors qu'au Ghana on ne compte que 38 filles pour 62 garçons dans le secondaire, 34 pour 66 au Sénégal, et 32 pour 68 en Côte d'Ivoire.

Les pays à forte densité musulmane accueillent encore moins les jeunes filles dans le secteur secondaire. C'est le cas de la Mauritanie, du Mali et du Niger (30 filles pour 70 garçons), de la Guinée (26 filles pour 74 garçons) et du Tchad (20 filles pour 80 garçons).

5,5 millions d'élèves fréquentaient les collèges ou autres établissements de ce cycle en 1990 ; dont 3 millions au Nigéria. L'enseignement leur était dispensé par 245.000 professeurs (103.000 au Nigéria).

Tableau N° 2
Enseignement des second et troisième degrés
(Secondaire, supérieur et formation professionnelle)

Enseignements	Second degré 1990						Formation professionnelle ¹ , élèves scolarisés (1000)	Supérieur (troisième degré) 1990 ²				
	Taux de scolarisation brut (%)			Nombre d'élèves scolarisés (1000)	Professeurs Nombre (1000)	étudiants Nombre (1000)			Taux d'inscription brut %	Professeurs Nombre	Nombre d'universités / Campus	
	Total	M	F			Total		M				F
Bénin	11	16	7	86	2,7	8	9.000	7.700	1.300	2,7	880	1
Burkina Faso	8	10	5	85	3	9	5.700	4.400	1.300	0,7	200	1
Cameroun	28	32	23	375	12	95	27.000	23.700	3.400	3,2	930	1 (5)
Cap-Vert	16	17	15	7	0,3	0,8						0
Rép. Centrafric.	12	17	7	46	1,1	3,5	3.840	3.310	530	1,4	410	2
Côte d'Ivoire	22	30	14	280	6	26	21.000	16.400	4.6000	3	1.300	1 (+ 4)
Gambie	18	24	13	16	0,7	1,3						0
Ghana	38	47	29	830	46	35	9.400	7.330	2.070	1,4	700	3
Guinée	9	14	5	78	3,6	5	6.400	5.700	700	1,4	900	2
Guinée Bissau	7	9	4	7	0,8	0,7	450	420	30			0 (1 projet)
Libéria	<22	<31	<12	<60	<1,8	?	<5.500	<4.200	<1.300	<2,5	<	2
Mali	7	9	4	63	4,7	7	5.700	4.900	800	0,8	740	1
Mauritanie	16	22	10	39	1,9	1	6.000	5.200	800	3,1	280	1
Niger	7	9	4	75	2,7	2	4.310	3.690	620	0,7	360	2
Nigéria	20	23	17	3.014	142	210	268.000 (66 % du total)	194.000 (72 %)	74.000 (28 %)	3,5	19.600 (1 pour 13,6 étudiants)	1 = 8650 étudiants 31
Sénégal	16	21	11	170	4,8	6,5	18.600	14.500	4.100	2,9	810	2
Sierra Leone	16	21	12	97	5,5	7,6	4.800	3.950	850	1,4	360	2
Tchad	7	12	3	55	1,4	2,8	2.950	2.700	250	0,8	150	1
Togo	23	35	12	108	4,1	6	7.750	6.700	1.050	2,5	280	1
Total ou moyenne ou fourchette	7 à 38 %		Moy. région F = 18 % Moy. Afrique F = 41 %	5.484	245	427 < 8 % du second degré	406.400	308.800 (soit 76 % Afrique 75 %)	97.600 (soit 24 % Afrique 25 %)		28.140 (1 pour 14 étudiants)	1 = 7.000 étudiants 53 dont 1 islamique
Total ou moyenne ou fourchette (hors Nigéria)				2.470	103	217	138.400 (34 %)	114.800 (M = 83 %)	23.600 (F = 17 %)		8.540 (1 pour 16 étudiants)	22 (1 = 6.300 étudiants)

1. Englobe outre les collèges et lycées, les écoles normales de formation des enseignants.

2. Pour l'ensemble de l'Afrique en 1990, il y avait 2.900.00 étudiants (dont 30 % de filles) contre 820.000 étudiants en 1975. Pour l'Afrique subsaharienne, on comptait en 1975 : 200.000 étudiants (dont 17 % de filles), et en 1985 : 700.000 étudiants (dont 26 % de filles). En 1988 : 40.000 étudiants africains de l'ouest à l'étranger.

En 1990, le secteur de la **formation professionnelle**, y compris celle faite dans les écoles normales de formation des maîtres et dans les collèges techniques, bénéficiait à 427.000 élèves (210.000 pour le Nigéria). Cet effectif correspondait alors à 8 % de celui des collèges de l'enseignement secondaire général, ce qui paraît peu. On évoquera plus loin cet important volet de la formation professionnelle.

L'enseignement supérieur est également inscrit dans le tableau N° 2. Il appelle des remarques multiples. Avec 406.000 étudiants en 1990, dont le quart de filles (24 % exactement), les 53 universités de l'Afrique de l'ouest accueillait près de la moitié des étudiants de l'Afrique du Sud du Sahara. Quelque 28.000 professeurs y enseignaient.

Disposant d'un enseignement supérieur plus développé que celui de la plupart des états de l'Afrique de l'ouest, le Nigéria avec près de 270.000 étudiants et de 20.000 professeurs comptait pour les deux tiers de l'ensemble.

Si la croissance de la scolarisation dans le primaire, et parfois même dans le secondaire, a été fort lente quand elle n'a pas régressé depuis dix ou quinze ans, celle du supérieur a été souvent ample et durable jusque vers la fin de la décennie 80. Le taux d'inscription brut dans les universités a plus que doublé entre 1975 et 1987 dans la plupart des pays de la région. Les situations sont très diverses, aussi bien dans le temps que dans l'espace. Si des pays comme le Cameroun, le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad ou le Niger ont vu leurs effectifs largement doubler entre 1980 et 1990, ceux du Nigéria s'accroissent de 70 %, d'autres états, au contraire ont assisté au déclin de leur population universitaire. C'est le cas du Ghana dont le taux d'inscription universitaire a fléchi de 1,6 à 1,4 de 1980 à 1990, et surtout de la Guinée tombé de 4,5 à 1,4 %. Mais ces exemples sont rares et le mouvement ascendant a été général.

Au plan géographique, avec des taux d'inscription en 1990 de 0,7 ou 0,8 %, les jeunes universités sahéliennes de l'intérieur (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) contrastent fortement par rapport à celles des pays côtiers plus avancés. Parmi ceux-ci, le Nigéria avec 3,5 % vient en tête, suivi par le Cameroun (3,2 %), la Côte d'Ivoire (3 %), la Mauritanie (3,1 %), le Sénégal (2,9 %) et le Bénin (2,7 %).

Le ratio filles/garçons s'est nettement amélioré au fil du temps. Il est ainsi passé de 17 % de filles en 1975 à 25 % en 1985 pour l'ensemble des dix-neuf pays étudiés. À noter que cette moyenne diminue sensiblement si l'on considère l'Afrique de l'ouest hors Nigéria. Elle passe alors à 17 % seulement. Là encore, l'écart est très grand d'un état à l'autre : 28 % d'étudiantes au Nigéria, 22 % en Côte d'Ivoire, mais 13 à 14 % seulement au Cameroun, en République Centrafricaine, au Bénin, Mali, Mauritanie, Niger, Togo et même 11 % en Guinée et 9 % au Tchad.

Bien que l'Université Islamique de Say (Niger) créée à l'initiative de la Conférence Islamique n'ait jamais pris beaucoup d'ampleur, cette institution ouverte aux étudiants musulmans de la région mérite une mention spéciale. C'est en effet une université confessionnelle, et c'est aussi l'un des rares établissements conçus dans un esprit régional.

La formation supérieure des étudiants de l'Afrique de l'ouest se fait pour une part substantielle à l'étranger. Selon leur origine, l'orientation politique des pays titulaires de bourses d'études ou de stages, ces jeunes étudient en Europe, aux Etats-Unis, dans les états de l'ex-URSS ou encore dans les pays arabes, au Caire notamment. Leur orientation dépend

de plusieurs facteurs : engagement politique du pays d'origine, langue d'enseignement (français ou anglais), pays donateur de bourses, culture (islam en particulier). À noter qu'avec la dissolution de l'URSS, le flux des étudiants africains vers cette région a beaucoup diminué ces dernières années. Mais il a été fort important au cours des décennies précédentes et il a beaucoup marqué les élites de pays comme la Guinée ou le Mali par exemple. La formation supérieure à l'étranger a décliné parfois, ailleurs aussi, en particulier dans deux des principaux pays d'accueil : les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Par contre, elle n'a cessé de croître en France où étudie le plus gros contingent (60.300 étudiants africains en 1980, 71.300 en 1988). Sur les 5.790 bourses accordées en 1989 par le Ministère de la Coopération, 20,5 % correspondaient à des études en Afrique, 31 % à des stages et 48,5 % à des études en France.

Le Nigéria a été conduit à restreindre vigoureusement sa politique de formation universitaire à l'étranger. De 27.000 étudiants expatriés en 1980, on est passé à 11.400 en 1988. Par rapport à la population des universités du pays, cette formation extérieure ne représentait plus que 4,4 % alors qu'en 1980 elle atteignait 18 %. Des raisons à la fois politiques et financières ont amené les autorités à former les élites locales au Nigéria même.

À part le Nigéria, le Ghana (en baisse) et la Côte d'Ivoire (stable), tous les autres pays de la région ont accru l'envoi d'étudiants à l'étranger. En 1988, il y avait plus de 40.000 étudiants d'Afrique de l'ouest dans les universités à l'étranger (dont 11.350 Nigériens et 8.150 Camerounais), ce qui équivalait à 10 % des jeunes étudiant dans la région elle-même.

L'analyse des états d'accueil des étudiants formés hors de leur propre pays montre que la quasi-totalité est située hors d'Afrique. La coopération inter-universitaire est donc très limitée dans la région qui nous intéresse. Seul, le Togo recevait 500 Africains non togolais dans ses établissements universitaires en 1988. Et l'on a même l'impression que le nationalisme a contribué à restreindre les activités complémentaires entre les états, chacun voulant posséder tous les attributs d'un système universitaire complet, même s'il n'en a ni les moyens, ni la taille. Ainsi, par exemple, les universités du Niger et du Burkina Faso se complétaient judicieusement naguère, l'une spécialisée es-lettres, l'autre es-sciences. Peu à peu chacune a voulu posséder l'ensemble, alors que ni l'une ni l'autre n'a la taille critique pour cela.

L'analyse des financements, qui va suivre, éclairera le lecteur à propos des coûts des divers degrés d'enseignement, particulièrement du supérieur. Les débouchés pour les étudiants seront examinés eux aussi, un peu plus loin. Concernant les spécialités enseignées, dans les universités de l'Afrique de l'ouest, il est frappant de constater la place considérable des lettres, du droit et des sciences sociales. En 1990, ces domaines d'études rassemblaient 81 % des étudiants en Mauritanie, 72 % au Bénin, 71 % au Togo, 68 % au Burkina Faso, 62 % au Cameroun et en République Centrafricaine. Les sciences exactes et naturelles, les sciences de l'ingénieur et l'agriculture, les sciences médicales et l'éducation sont les disciplines parentes les plus pauvres, alors que ces pays manquent tant d'enseignants correctement formés et de spécialistes de la santé ou de l'agriculture. L'éducation, comme domaine d'étude et de formation universitaire, est dispensée seulement à 4 % des étudiants au Burkina Faso, et même 2 % en République Centrafricaine et au Sénégal.

Dans ce tableau plutôt désolant, le Nigéria apparaît comme plus équilibré : 15 % des étudiants sont dans la discipline éducation, 13 % en lettres, 24 % en droit et sciences sociales, 36 % en sciences et agriculture et 7 % en sciences médicales.

3. Le financement public de l'éducation

Le financement public de l'éducation est illustré par le tableau N° 3. Plusieurs éléments dominent ces statistiques souvent incomplètes en raison de l'incurie des administrations de l'enseignement ou centrales, cas malheureusement du Nigéria, du Bénin, du Libéria et de la Côte d'Ivoire.

La part du PNB consacrée à l'éducation varie bien sûr d'un pays à l'autre, mais si l'on écarte les extrêmes (1,4 % en Sierra Leone, 7,4 % en Côte d'Ivoire et 5,7 % au Togo), l'ensemble est assez homogène autour d'une moyenne voisine de 3 %. La différence entre les PNB eux-mêmes amplifie le plus souvent l'écart, d'où la forte disparité des sommes réellement affectées par élève, d'un état à l'autre, comme le montre la carte du budget disponible pour l'éducation par individu de moins de vingt ans en 1987 (cf. carte).

Ainsi, de 85 \$ en Côte d'Ivoire, où la part des dépenses d'éducation dans le budget s'est élevée à 30 %, occupant la première place par rapport aux autres secteurs (191 milliards CFA sur un total de 642, soit environ 600 millions de \$), le budget éducation par individu de moins de vingt ans tombe à moins de 12 \$, c'est-à-dire 7 fois moins, dans plusieurs pays (Mali, Burkina Faso, Tchad et... Nigéria). Certes, ces données doivent être fortement nuancées, pour tenir compte du financement non public, assez important dans certains états de la région, tels le Nigéria et le Cameroun où l'enseignement confessionnel (écoles chrétiennes ou coraniques) est très présent.

D'une façon générale, la fraction du budget de l'Etat alloué à l'éducation est allée en s'amenuisant au cours de la décennie 1980. En 1990, elle s'échelonnait de 11 à 14 % en Gambie, Sierra Leone, Niger, Sénégal et Tchad à 30 % en Côte d'Ivoire. Si l'on ajoute qu'avec la crise, les rigueurs de l'ajustement structurel et la dégradation quasi générale de l'administration, les ressources des budgets ont beaucoup diminué, on conçoit que les dépenses publiques orientées vers le système éducatif se soient sérieusement amenuisées ces dernières années. De 1980 à 1988, elles ont diminué en prix constant, notamment en Sierra Leone (- 36 %), en République Centrafricaine (-15 %), au Togo (- 6 %) et en Guinée Bissau (- 5 %). Pis encore, leur utilisation montre à quel point le système est boiteux : 85 à 99 % ont servi aux dépenses de fonctionnement, dont plus des deux tiers, quand ce n'est pas 85 à 95 %, ont servi au paiement des salaires et traitement du personnel. Les investissements de tous ordres (bâtiments scolaires, matériel pédagogique, livres, etc.) n'ont bénéficié que de dotations dérisoires.

La répartition des dépenses publiques par niveau et ordre d'enseignement fait ressortir la primauté accordée au degré supérieur ainsi qu'au secondaire, au détriment du primaire, véritable Tiers-Etat dans cette hiérarchie africaine bien ancrée depuis des décennies.

Curieusement, la Guinée, qui se réclama longtemps du socialisme démocratique, est avec 23 % seulement des dépenses publiques pour le premier degré, aux côtés de la Sierra Leone (21 %) et du Ghana (29 %), dans le groupe des pays dont la répartition est la plus déséquilibrée et la moins démocratique.

À l'autre bout de l'échelle, on trouve le Cap-Vert (54,7 %), la République Centrafricaine (52,7 %), le Mali (48 %) et le Tchad (47 %).

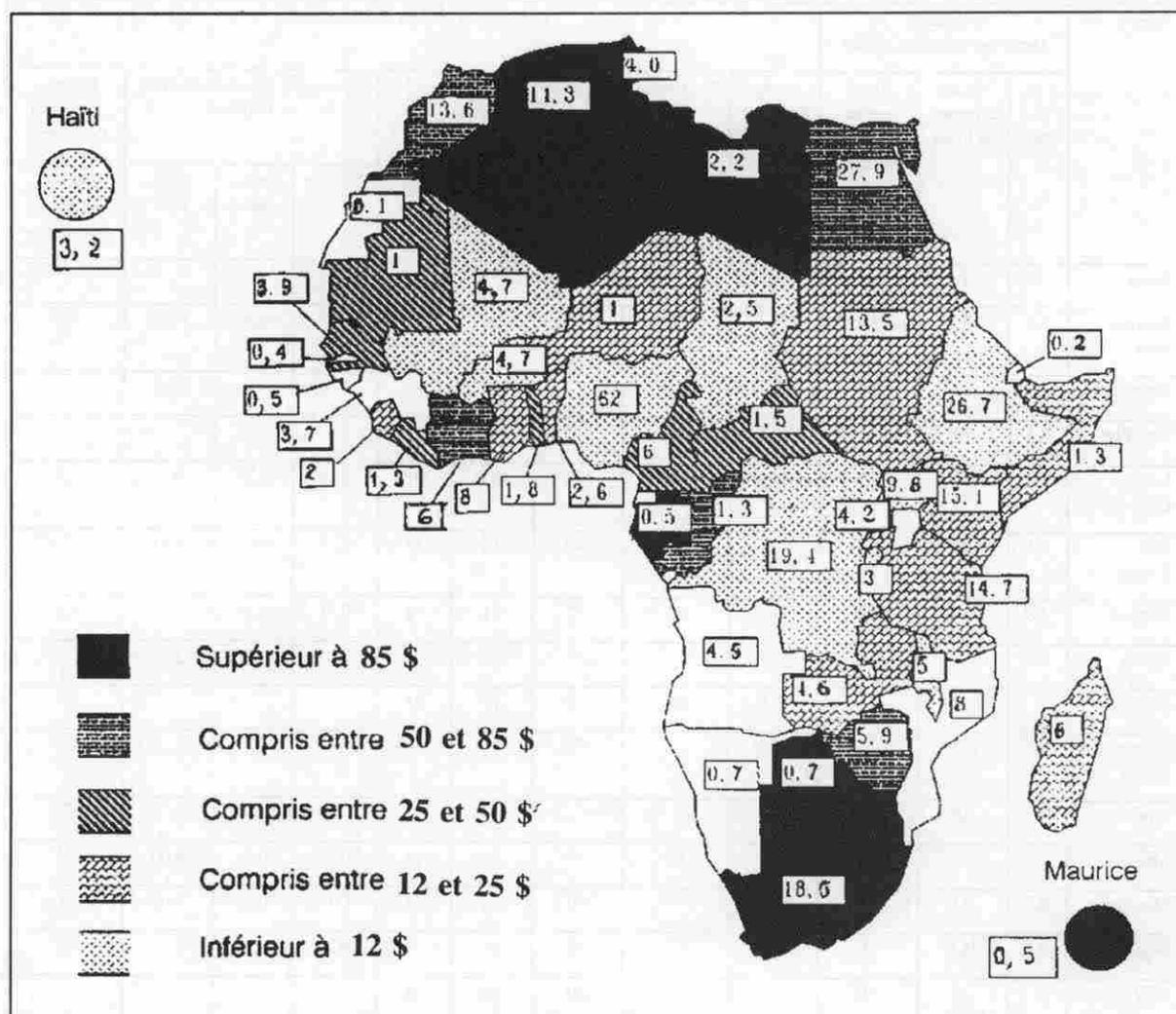
Tableau N° 3
Financement public de l'éducation (1990)

Pays	éducation Dépenses publiques totales			Dépenses ordinaires d'éducation %									
	% du PNB	% des dépenses de l'Etat	Taux annuel moyen de croissance 1980-90 (%)	% des dépenses totales	Traitement des enseignants (en %)	Répartition par degré d'enseignement			Répartition par élève en unité de PNB/hbt			Bourses d'études à l'étranger % des dépenses ordinaires d'éducation	
						Primaire	Secondaire	Supérieur	Primaire	Secondaire	Supérieur		
Bénin	(3)	12,8											
Burkina Faso	2,3	17,5	3,9	99,7	54	42	26	32	0,17	0,56	11,27	30,4	
Cameroun	3,4	20	2,6	90,7	?	71			29	0,10	?	3,15	
Cap-Vert	4,1	20		98,6	66	54,7	17,5	(2,7)	0,10	0,27			
Rép. Centrafric.	2,8	26	-2,2	97,6	68	52,7	14,6	21,5	0,11	0,21	4,7	15	
Côte d'Ivoire	7,4	30	+ ?			40	43	17	0,21	0,97	5,44	8 ¹	
Gambie	3,8	11	-0,4	77,1	45	42	21	18	0,11	0,26		8,5	
Ghana	3,3	24,3	7,6	86,7		29	34	31	0,05	0,17	2,50		
Guinée		21,5		77,6	98	23	19	31				8,5	
Guinée Bissau	2,8	(10)		97,6		(76)	16						
Libéria		16	- ?									7	
Mali	3,2	17,3	-0,4	97,8	63	48	23	13	0,39	0,88	6,00	23	
Mauritanie	4,7	22	- 1,9			30	36	24	0,17	0,82	4,08	22	
Niger	3,5	14,9	3	85		37	46	17	0,25	0,70		20	
Nigéria ²		28 (dont 4,1 fédéral)	- 0,1			30	56	14					
Sénégal	3,7	12	0,6			39	21	23	0,15	0,33	3,44	15	
Sierra Leone	1,4	13,3	- 12,1			21	32	35	0,03	0,17	3,66		
Tchad	2,0	14	0	99	85	47	21	12	0,10	0,35	1,91	6	
Togo	5,7	24,7	0,7	93	61	30	96	29	0,09	0,38	6,76	12	
Moyenne ou fourchette	1,4 à 7,4 %	11 à 30 % Moy. 20 %		77 à 99 %	45 à 98 %	21 à 54 %	15 à 56 %	11 à 35 %	0,03 à 0,39 Moy. 0,15	0,17 à 0,88 Moy. 0,50	1,91 à 11,27 Moy. 4 à 5		

1. 1er budget de l'Etat 191 milliards F CFA en 1990

2. Difficultés pour obtenir des statistiques (budget fédéral + budget états)

Budget disponible pour l'éducation par individu de moins de vingt ans (1987)
(\$ valeur 1987 # 6 FF)



Les effectifs de la tranche d'âge correspondante sont donnés sur la carte (en millions)

Ensemble de l'Afrique subsaharienne : 28 \$

Source : Ministère français de la Coopération et du Développement (Enseignement et formation en Afrique subsaharienne) janvier 1992

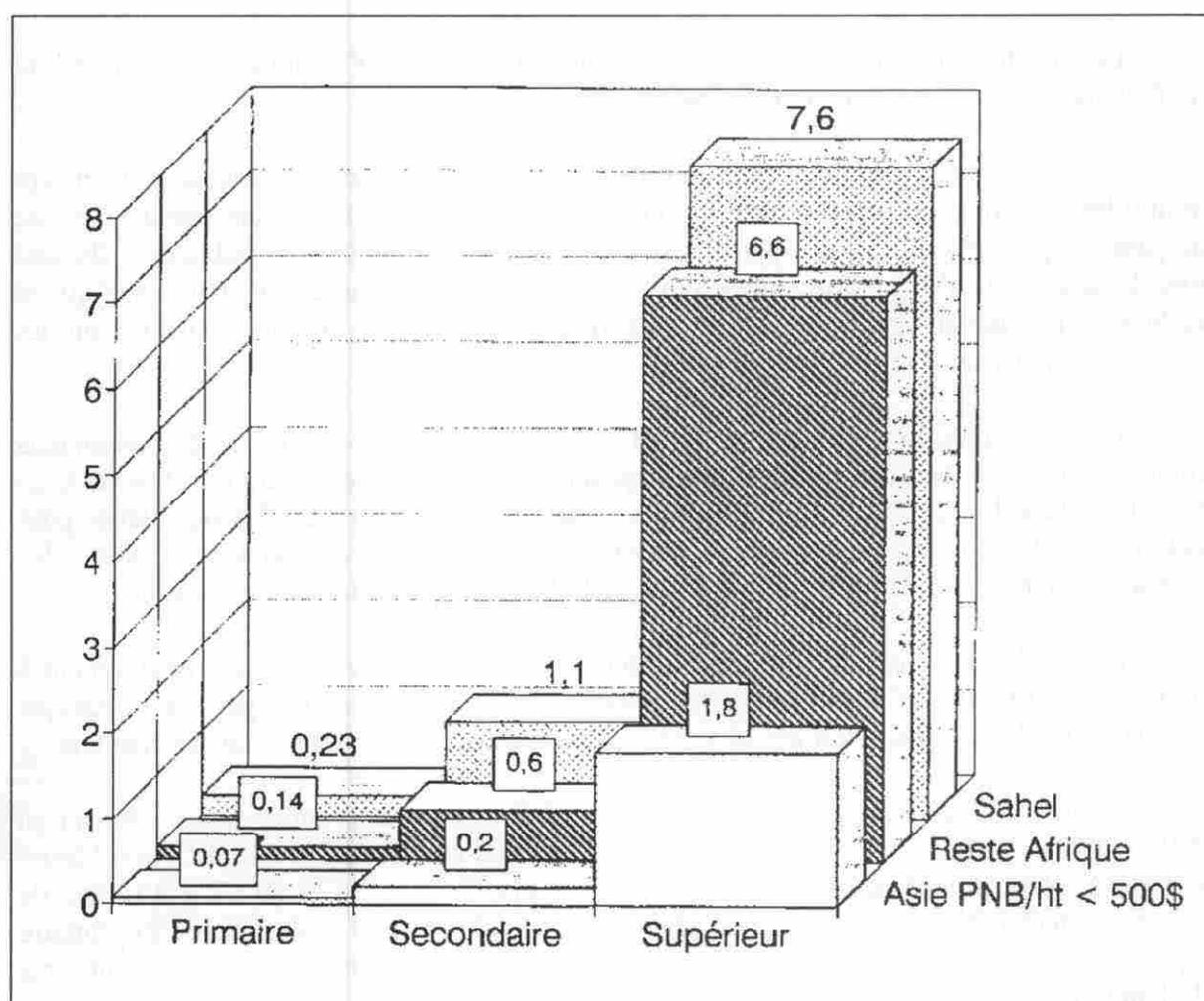
Quant à l'alphabétisation des plus de 15 ans et des adultes, les crédits alloués par le budget de l'Etat sont toujours insignifiants. À titre d'exemple, en 1982, le Burkina Faso qui compte 82 % d'analphabètes (plus de 4 millions de personnes dont beaucoup de jeunes), y consacrait 0,07 % du budget de l'Etat soit 0,4 % de celui de l'éducation. En 1990, considéré pourtant comme un pays relativement bien géré et soucieux des populations, ce pays n'a attribué que 0,9 % des crédits du budget de l'éducation, soit 0,2 % du budget général à la lutte contre l'analphabétisme.

Le secondaire bénéficie d'un bon traitement le plus souvent, même si la fourchette ne commence qu'à 14 % en République Centrafricaine pour aller jusqu'à 56 % au Nigéria, en passant par 46 % au Niger, 43 % en Côte d'Ivoire, 36 % en Mauritanie, 34 % au Ghana, 26 % au Togo et au Burkina Faso, traduisant dans ces pays, tantôt l'avancement relatif de la scolarisation, tantôt l'orientation du système au profit des classes privilégiées.

Quant au supérieur, il reçoit souvent de l'Etat la part du lion, surtout si l'on songe qu'il ne forme qu'une petite frange de la classe d'âge, et qu'il ne concerne qu'une infime minorité de la population scolarisée. En Sierra Leone, Guinée, Burkina Faso, Togo et Cameroun, l'enseignement universitaire accapare 30 % ou plus des dépenses publiques d'éducation. À l'opposé, ce sont les grands états anglophones (Ghana et Nigéria) qui accordent la part la plus faible (respectivement 11 et 14 %) au supérieur.

La répartition des coûts par élève dans chacun des trois ordres d'enseignement ne fait que confirmer les indications qui précèdent, tout comme le montre le graphique des coûts unitaires aux différents niveaux d'enseignement.

Coûts unitaires aux différents niveaux d'enseignement
(comparés au PNB/tête)



Source : Ministère de la Coopération et du Développement (janvier 1992) Enseignement et formation en Afrique subsaharienne

L'équité oblige à dire que les disparités qui apparaissent d'un état à l'autre, pour un même degré d'enseignement, méritent d'être corrigées par le niveau relatif du PNB, en particulier pour ce qui concerne les états sahéliers. Mais il n'en reste pas moins que les coûts unitaires sont élevés au Sahel, particulièrement pour les étudiants formés dans les jeunes universités lesquelles ne parviennent même pas à attirer l'ensemble des candidats potentiels

du pays. La tentation de l'étranger est telle que 50 % des étudiants tchadiens et 38 % des maliens faisaient leurs études dans les pays du Nord en 1990.

Tout compris, un étudiant coûte à l'Etat 30 à 35 fois plus cher qu'un élève du primaire, alors qu'en Europe, par exemple, l'écart est de 1 à 2,5. Comparés aux pays d'Asie à même revenu, ceux d'Afrique dépensent 50 % de plus pour un taux de scolarisation moindre et une éducation de niveau inférieur. Au coût actuel, par contre relativement modeste dans le primaire, la scolarisation intégrale des nouveaux élèves ne reviendrait pas à plus de 0,25 % du PIB annuellement. On voit, par ces données, combien est importante la répartition des moyens et des efforts entre primaire, secondaire et supérieur pour optimiser l'emploi des rares ressources publiques.

4. Les résultats

Les résultats que donnent les systèmes éducatifs des pays d'Afrique de l'ouest ne sont pas fameux en général, ils se sont détériorés depuis 5 à 10 ans.

Plusieurs facteurs ont joué dans un sens défavorable. La crise économique et financière a réduit les moyens en personnel sur les plans quantitatif et qualitatif. Les enseignants ne sont pas payés depuis plusieurs mois parfois, faute d'argent dans les caisses publiques. Ils sont donc démotivés. Il n'y a pratiquement plus de crédits pour l'entretien des bâtiments qui se délabrent ; pas davantage pour acheter des fournitures (livres, crayons, cahiers) ou les matériels indispensables.

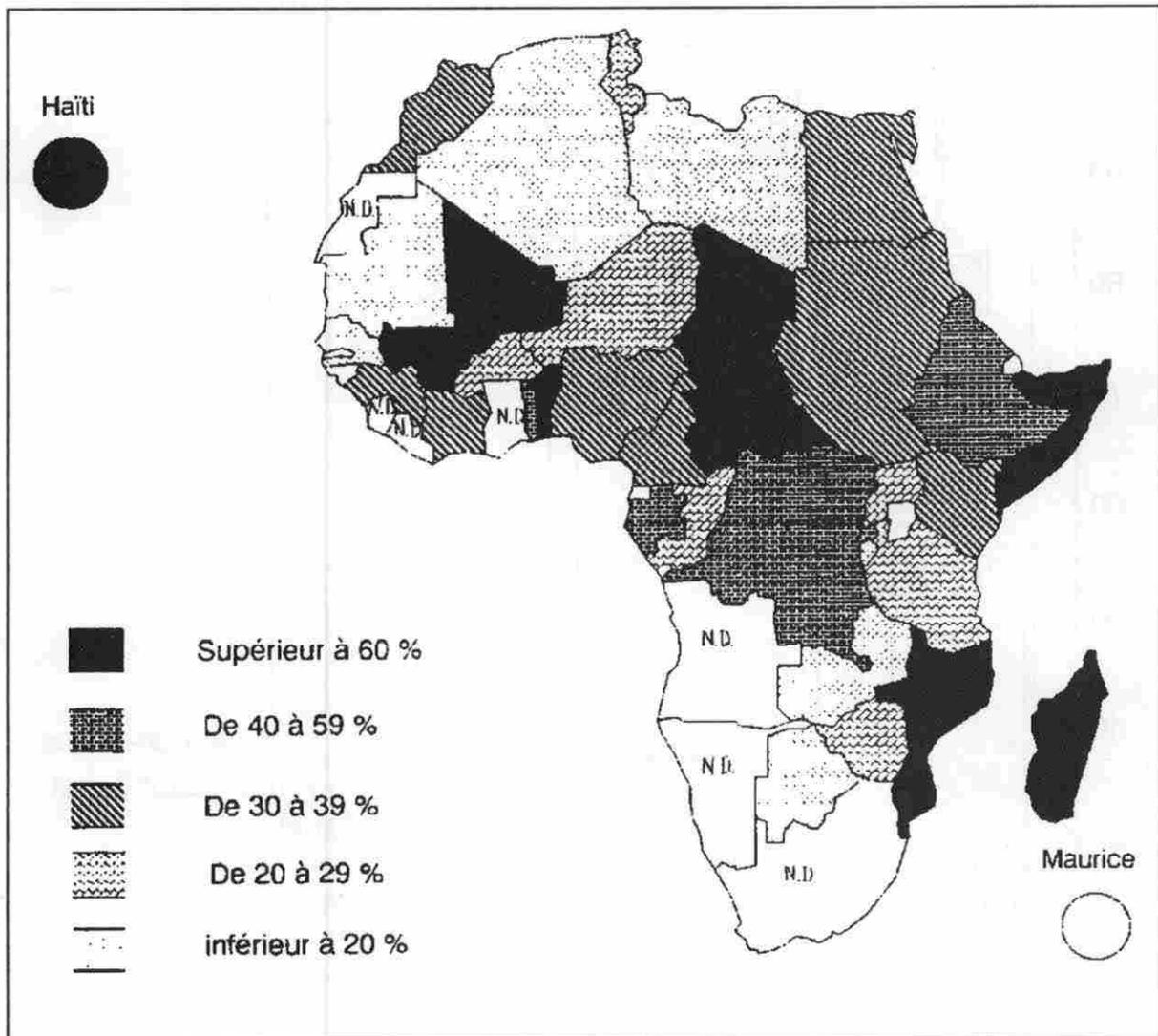
Dans certains pays comme le Tchad ou le Niger, par exemple, les établissements scolaires ont été fermés des mois durant. Des solutions de fortune ont dû être trouvées, au Mali et au Tchad notamment, telle la collecte d'argent auprès des familles des élèves pour assurer le traitement des instituteurs ou des professeurs. Les classes sont de plus en plus surchargées avec l'explosion démographique et l'absence de constructions nouvelles.

Le graphique ci-contre montrant le taux de transition d'un cycle d'enseignement à l'autre est instructif. Le Sahel est à la traîne par rapport aux autres pays de l'Afrique subsaharienne, lesquels sont en retard sur les états asiatiques de PNB voisin par habitant.

Selon l'UNESCO, le pourcentage des redoublants dans le premier degré s'élevait en 1990 à 35 % au Tchad, 31 en République Centrafricaine, 28 au Mali et 24 en Côte d'Ivoire. De 1980 à 1990, il s'est accru de 20 à 26 % au Bénin, de 20 à 24 % en Côte d'Ivoire, de 13 à 16 % en Gambie, de 14 à 17 % en Mauritanie. Au Nigéria, 40 % des élèves du primaire ne parvenaient pas au terme de ce premier cycle et 64 % de ceux du Bénin étaient contraints à l'abandon après 2, 3 ou 4 ans d'études.

Les résultats du secondaire ne sont guère plus brillants. L'âge moyen des élèves est élevé ; nombreux sont ceux qui abandonnent en cours de route. Le niveau du baccalauréat, ou de son équivalent dans les pays anglophones, est médiocre. Les bacheliers qui s'orientent vers l'université ont ensuite les plus grandes difficultés à suivre des études supérieures. C'est pourquoi nombre d'étudiants quittent l'université après un ou deux ans, sans diplôme ni formation alternative (la moitié après un an à N'Djamena, par exemple).

Taux d'abandon du cycle primaire :
pourcentage d'inscrits au niveau 1 qui n'achèvent pas l'école primaire (1985-1987)



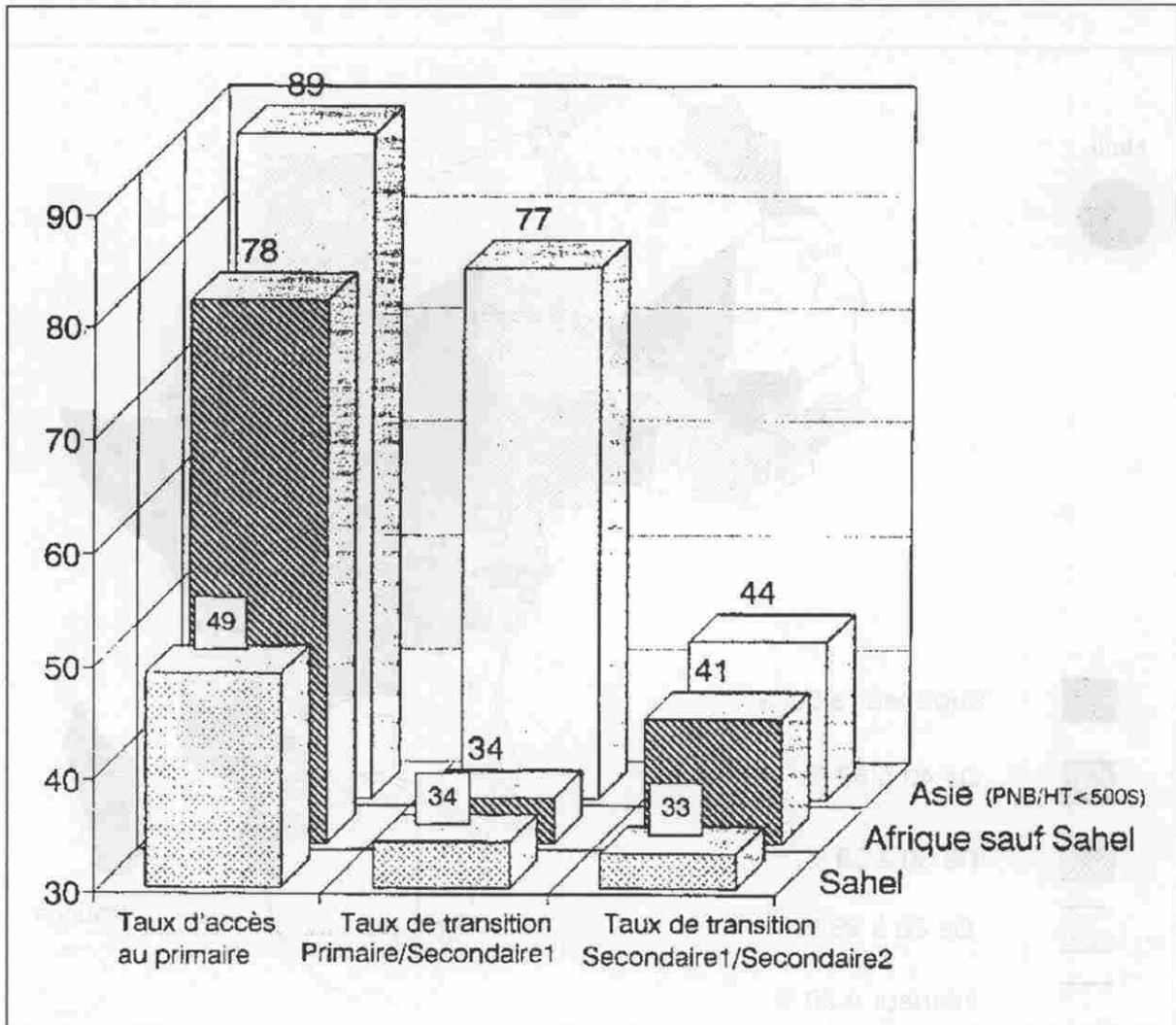
ensemble de l'ASS : 41 %

source : Ministère français de la Coopération et du Développement - Enseignement et formation en Afrique subsaharienne (janv. 1992)

Dans ce pays, handicapé par une situation chaotique et de fréquentes grèves des personnels impayés, le Ministère de l'Éducation nationale reconnaissait l'an dernier que :

- 50 % des enseignants du primaire n'ont pas ou pas assez reçu de formation ;
- 45 % des enseignants du secondaire sont des contractuels ou des vacataires, vu qu'il manque 800 titulaires ;
- 75 % des salles de classe du primaire sont en matériaux non durable, à refaire chaque année ou presque (paille ou poto-poto) ;
- la moitié des écoles sont sans tables-bancs et moins d'un élève sur trois possède un livre ;
- en milieu urbain, les statistiques révèlent qu'il y a jusqu'à 165 élèves par classe ;
- les programmes sont inadaptés, ils remontent à plus de 20 ans.

Taux de transition d'un cycle à un autre



Source : Ministère de la Coopération et du Développement - Enseignement et formation en Afrique subsaharienne (janvier 1992)

Il ne faut donc pas s'étonner que les succès au baccalauréat aient été inférieurs à 20 % en 1992. Selon un rapport officiel, au Tchad, le taux d'analphabétisme est de 70 %, il s'élève à 90 % chez les femmes.

A ces mauvais "rendements internes" d'ordre d'enseignement qui ne décernent les diplômes, ni en quantité suffisante, ni en qualité, s'ajoutent ce que d'aucuns appellent des "rendements externes" défavorables. Il s'agit de l'entrée des élèves et étudiants dans la vie professionnelle. Et là, l'inadéquation des systèmes de formation de l'Afrique de l'ouest apparaît dans toute sa vérité et sa gravité.

Dans une remarquable étude sur "l'éducation et l'emploi en Afrique", Philippe Hugon analyse la situation. L'Afrique est mal scolarisée ; nombre d'écoles ne sont que des garderies et pas des lieux de formation ; l'écart s'accroît entre la masse de la population et l'élite ou les milieux favorisés ; il y a trop de formations générales et pas assez de formations techniques ou professionnelles.

Quant à la préparation des jeunes à l'emploi, cette école tournée vers le secondaire puis le supérieur aboutit à une inadaptation et une inefficacité des niveaux intermédiaires.

Le primaire ne forme pas le gros des élèves qui en resteront là dans leurs études, à la vie pratique et aux activités concrètes qui les attendent dans leur existence quotidienne. Cette attraction vers le haut de la pyramide nuit pareillement au secondaire. Beaucoup parmi les lycéens ne recevront pas la formation adéquate aux tâches et travaux qu'ils devront accomplir dans la vie courante. La plupart n'allant pas à l'université, et même pas jusqu'au baccalauréat, mieux vaudrait les orienter dès la fin du primaire vers les secteurs de la formation professionnelle ou de l'enseignement technique.

A propos de ce dernier type d'écoles, beaucoup déplorent leur manque de liaison avec le monde de l'entreprise. Celui-ci pourrait recevoir des stagiaires et apporter aussi son concours à un enseignement professionnel parfois un peu léthargique ou peu averti des réalités de l'atelier ou de l'usine.

La formation alternée : école-entreprise n'existe pratiquement pas en Afrique de l'ouest, où elle serait pourtant bien utile.

Quant à l'université, l'absence de liaison avec le monde de l'emploi est particulièrement néfaste, aujourd'hui que le débouché traditionnel que constituait la fonction publique est tari. Les fonctionnaires sont en général trop nombreux ; les administrations sont pléthoriques et saturées. Les étudiants privés de ce débouché commode sont trop souvent condamnés au chômage ou à l'exil. Beaucoup d'entre eux, titulaires de diplômes dévalués, et formés à des disciplines sans avenir professionnel, deviennent le ferment des troubles qui agitent périodiquement les capitales, sièges des universités. Habités à une existence privilégiée, bénéficiaires de bourses et autres avantages divers, ils sont cependant aigris et difficilement utilisables dans le monde de l'emploi. Les bourses ne sont plus versées dans nombre d'universités et de collèges, d'où des crises répétées.

Les universités d'Afrique de l'ouest souffrent en général d'une profonde inadaptation, à laquelle il va falloir remédier sans tarder. Tout est à repenser dans ce domaine. Parmi les réformes souhaitables, les experts font remarquer que le transfert partiel des moyens consacrés actuellement à l'enseignement supérieur, vers le primaire et le secondaire, ne pénaliserait pas les universités en définitive, dans la mesure où celles-ci verraient venir à elles des étudiants bien mieux préparés pour faire des études supérieures.

À propos du secondaire, Philippe Hugon fait observer qu'à l'instar du Japon de l'ère Meiji ou de la Corée du Sud de l'après-guerre, qui avaient basé leur révolution technique sur la formation généralisée, les rares pays africains ayant réussi industriellement et économiquement (Maurice et Zimbabwe) ont un enseignement de base généralisé et un taux de scolarisation secondaire supérieur à 50 %. Or, en Afrique de l'ouest, le pays le plus avancé à cet égard est le Ghana (38 %), suivi par le Cameroun (28 %), le Togo (23 %), la Côte d'Ivoire (22 %) et le Nigéria (20 %). Les pays sahéliens en sont à 7 ou 8 %. La région est donc encore bien attardée.

L'apprentissage est fréquent en Afrique de l'ouest mais il est surtout pratiqué dans le vaste secteur informel en développement. La formation en entreprise du secteur dit "moderne" est beaucoup plus rare, d'autant que ce secteur souffre. Il y a sans doute des actions de soutien à mener au profit de l'un et de l'autre de ces modes de formation, qui

concernent une population appréciable de jeunes, et devraient s'amplifier à l'avenir. Ce sont de bons moyens de préparer les adolescents à la vie professionnelle et aussi de rattraper les laissés-pour-compte des enseignements généraux primaire et secondaire.

Si l'on considère aussi l'école comme un lieu de formation des citoyens et de progrès social, il faut malheureusement constater que les écoles africaines, qui avaient été au lendemain de la seconde guerre mondiale un facteur important de brassage et changement des stratifications sociales, sont devenues des institutions de reproduction des hiérarchies sociales par des filières différenciées.

En d'autres termes, la "bourgeoisie de l'indépendance" s'est installée et le système éducatif s'est cristallisé à son profit.

5. L'enseignement privé

L'enseignement privé est en Afrique de l'ouest l'oeuvre :

- d'une part des missions chrétiennes (catholiques, dans les pays francophones ou lusophones surtout ; protestantes, principalement dans les pays anglophones ; mais les unes n'excluent pas les autres), missions plus nombreuses dans les pays côtiers ;
- d'autre part, des communautés islamiques, d'autant plus fortes et denses que l'on s'éloigne de la côte en direction du Sahara.

Enracinées depuis fort longtemps dans cette partie de l'Afrique, ces écoles confessionnelles y jouent un rôle variable d'un pays à l'autre. Depuis la crise économique et la diminution du pouvoir d'achat, elles ont subi un certain déclin en ce qui concerne les écoles des missions chrétiennes (- 17 % de l'effectif depuis trois ans au Cameroun), où l'enseignement est parfois payant, contrairement à l'enseignement public : les frais d'écologie sont devenus insupportables à de nombreux parents. En revanche, il semble que les écoles coraniques se développent. Deux raisons l'expliquent : le renouveau et la vigueur de l'Islam ; la migration vers la côte des populations du Sahel dont une grande partie est composée de musulmans (90 % de la population des pays du CILSS, et à peu près la moitié des Nigériens). Au total, les adeptes du Coran sont probablement majoritaires parmi les 200 millions d'Africains de l'ouest aujourd'hui, leur habitat recouvre une très grande partie de la région, il n'a cessé de s'étendre vers le sud et la côte. Douze des dix-neuf états de l'Afrique de l'ouest, la totalité des neuf pays membres du CILSS, le Cap-Vert excepté, sont membres de l'Organisation de la Conférence Islamique. D'où l'expansion de l'école coranique et sa vitalité, même si elle est souvent fort rustique et démunie elle aussi.

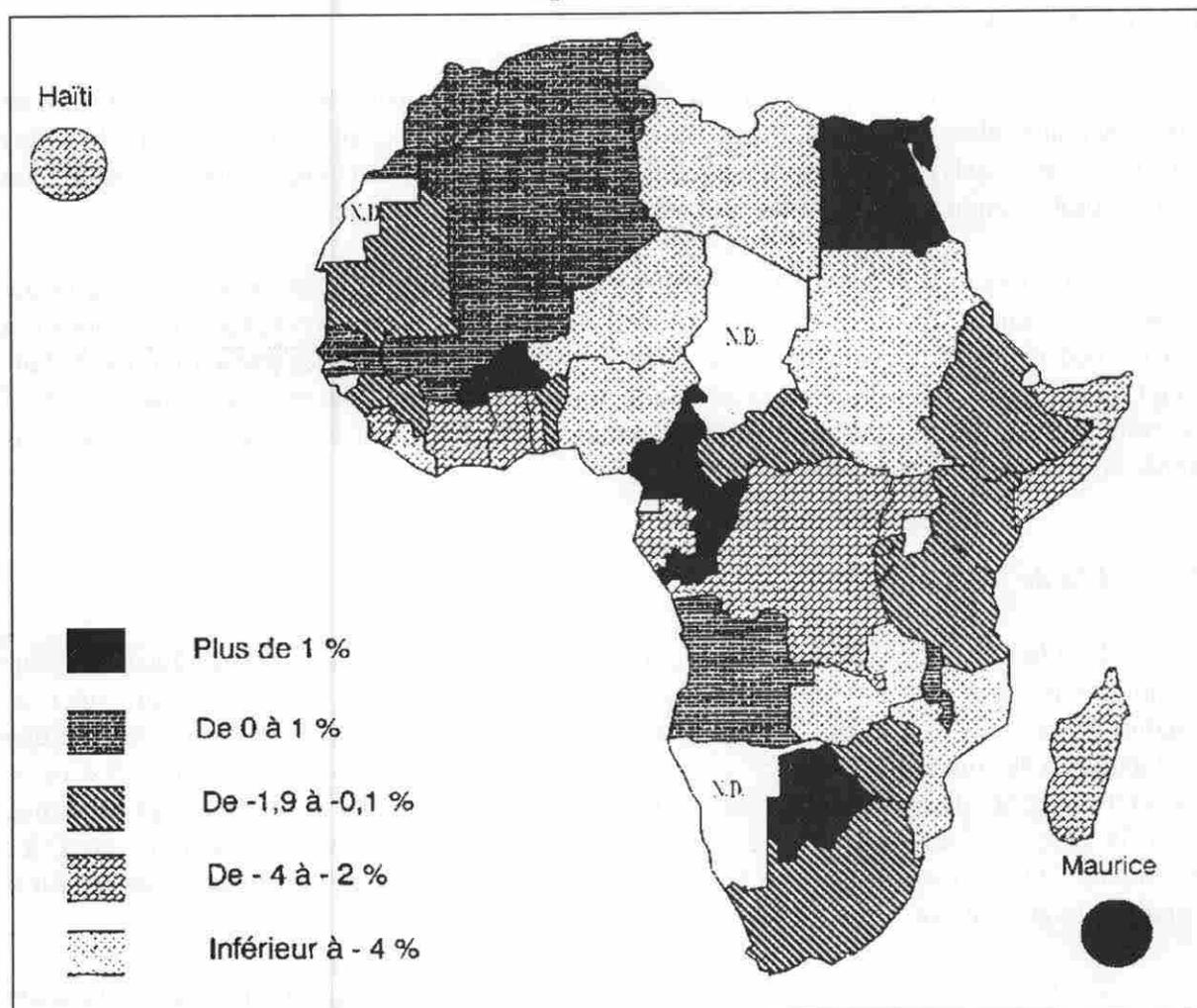
Dans l'enseignement pré-primaire, qui accueille les tout jeunes enfants, le secteur privé est important. Dans les pays où les données sont disponibles, il reçoit souvent plus de 40 % des effectifs. C'est le cas de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Cameroun, du Sénégal et du Burkina Faso. Dans le primaire, le secteur privé est moins présent, avec une moyenne de 14 %. Il reçoit tout de même un tiers des élèves au Cameroun, au Libéria et au Togo. Au Cameroun, les élèves des établissements privés se répartissent environ 50 % chez les catholiques, 25 % chez les protestants et 25 % dans des écoles coraniques ou même laïques privées.

Quant à l'enseignement secondaire privé, il occupe encore une place appréciable, après avoir progressé de 18 à 24 % en moyenne en Afrique subsaharienne entre 1980 et 1988. Mais il a nettement régressé dans certains états au cours de la dernière décennie, passant de 51 à 40 % au Burkina Faso, de 47 à 39 % au Cameroun, de 30 à 23 % au Sénégal, et de 9 à 7 % au Mali, pays où l'essor de l'enseignement coranique compense la régression des écoles chrétiennes, surtout dans l'enseignement privé du premier degré.

Dans l'étude que Simon Fass a faite en 1992 pour l'USAID et le Club du Sahel sur l'éducation de base dans le cadre de la politique de décentralisation au Sahel, l'auteur expose, entre autres, l'origine et les caractéristiques de l'enseignement coranique ainsi que l'histoire de l'implantation des missions chrétiennes et du modèle occidental d'enseignement dans la région. Soulignant l'attitude des autorités coloniales qui tentaient de freiner l'expansion de l'Islam au début du siècle, il montre par l'exemple d'Abéché au Tchad, que celles-ci ont adopté plus tard une position plus souple et libérale. Dans cette grosse agglomération tchadienne proche du Soudan, la médersa, fréquentée par 700 élèves alors que l'école publique locale n'en recevait que 50, est devenue en 1950 l'école franco-arabe.

Taux de croissance annuel du PNB par habitant (1980-1987)

Ensemble de l'Afrique subsaharienne : - 2,4 %



Aujourd'hui, de nombreuses écoles musulmanes sont financièrement soutenues par les pays arabes fortunés (états du Golfe, Libye), le Fonds de Solidarité Islamique et par la Ligue Islamique Mondiale. Les pays du Sahel bénéficient de cette aide qui a pris une grande importance au lendemain du boom pétrolier, grâce aux pétrodollars.

Outre l'Université Islamique de Say (Niger) dont on a déjà parlé, le cas de la Mauritanie mérite une place à part. L'Islam y est en effet religion d'Etat, l'éducation musulmane y est de règle, la plupart des habitants parle l'arabe. À de nombreux égards, ce pays est d'ailleurs plus proche du Maghreb et des pays arabes que de l'Afrique noire. C'est le cas pour le taux de scolarisation et l'analphabétisme, par exemple, où l'on constate de réels progrès.

6. La langue d'enseignement

La langue d'enseignement est périodiquement l'objet de colloques et réflexions diverses. Les experts ne sont pas unanimes sur ce sujet. Etant donné le grand nombre de dialectes et langues locales, la langue des principaux colonisateurs (l'anglais et le français) continue de prévaloir dans l'ensemble de la région de l'Afrique de l'ouest, à côté des quelques langues africaines qui touchent chacune une population nombreuse, tels le haoussa, le bambara, le wolof, etc.

Concernant l'enseignement, la plupart des spécialistes estime que l'on devrait enseigner aux plus jeunes, au début du cycle primaire, dans leur langue maternelle, puis enseigner progressivement dans la langue de communication nécessaire à l'apprentissage d'un métier, tout comme à la poursuite d'études secondaires ou supérieures.

Cette méthode suppose que l'on dispose des enseignants compétents en langue locale et de livres adaptés. Sa mise en oeuvre n'est pas aisée. Les tentatives ou expérimentations qui ont eu lieu ne se sont guère révélées vulgarisables à grande échelle, particulièrement dans l'état de délabrement et de pénurie que connaît en ce moment le secteur de l'éducation dans de nombreux pays. Mais l'idée paraît judicieuse, elle devrait être reprise si les conditions générales devenaient plus favorables.

7. L'aide extérieure

L'aide extérieure devrait a priori prendre une place importante dans l'éducation, pour compléter les maigres moyens des états de l'Afrique de l'ouest. Est-ce le fruit amer de l'habitude et de l'inertie des administrations et des agences d'aide ? Est-ce le fait que l'éducation est souvent considérée comme le domaine réservé des éducateurs ? Est-ce le caractère "ingrat" de la formation qui nécessite beaucoup de temps avant de porter ses fruits, d'où la réserve souvent observée chez les responsables du développement et chez les politiques ? Ou bien encore, a-t-on peur de déranger et de porter atteinte à l'ordre établi, fut-il contestable et contesté ?

Toujours est-il qu'en dépit des engagements pris à Jomtien au sujet de l'éducation pour tous, et des pressions exercées depuis quelques années pour hâter l'avènement des pratiques démocratiques et du multipartisme, l'aide extérieure à l'éducation demeure modeste et fort déséquilibrée. Certes, il y a bien quelques efforts, en particulier des organismes internationaux et de rares pays développés. Mais, s'il y a eu des progrès, ils ont davantage

concerné la réflexion et la planification, que la remise en cause de l'aide elle-même. Aussi, **l'assistance des pays du Nord est-elle toujours réduite et mal orientée.**

Selon Jean-Jacques Gabas, spécialiste des problèmes d'aide, "l'aide globale extérieure accordée aux pays africains n'a cessé de croître, mais la part orientée vers l'éducation primaire a reçu, en moyenne, moins de 5 % de cette portion déjà bien modeste, ce qui représente 0,4 % de l'aide extérieure ! Et cette part a eu tendance à diminuer au cours des dix dernières années." Pour le Sahel, la disproportion est du même ordre : 7 % seulement de l'aide internationale à l'éducation sont allés à l'enseignement primaire, contre 16 % au secondaire, 33 % à l'enseignement technique et à la formation professionnelle (y compris celle des enseignants), et 34 % à l'enseignement supérieur.

Ainsi, les systèmes éducatifs des états de l'Afrique de l'ouest sont tournés vers les besoins de la bourgeoisie, écrit Jean-Jacques GABAS, et les aides extérieures accentuent encore cette distorsion, ce qui explique que les pays sahéliens soient parmi les moins alphabétisés du monde.

Concernant le Sahel, l'aide à l'éducation s'est élevée à un peu moins de 130 millions de \$ en 1990 soit 4 à 5 % de l'aide totale, alors qu'elle représentait 7 à 8 % au début de la décennie 1980. Le montant alloué au secteur éducatif n'a guère varié en \$ constant (130 millions de \$ en 1980, 133 en 1990) alors que l'aide totale au pays du CILSS doublait presque (1.570 millions \$ en 1980, 2.831 en 1990).

Ces chiffres se passent de commentaires, et la même évolution ressortirait d'une analyse de la situation des autres états de l'Afrique de l'ouest. De surcroît, l'aide extérieure apportée à l'éducation dans les pays francophone par la France (qui se situe en général au premier rang des bailleurs) est pour une part prédominante constituée par de l'assistance technique en personnel enseignant expatrié (environ 80 % des dépenses d'aide à ce secteur et encore plus de 3.000 coopérants en 1990).

Ce personnel est désormais affecté dans le secondaire et le supérieur. Ceci revient à dire que le primaire reçoit assez peu de l'aide française à l'éducation, même s'il est vrai que la Coopération française a fait des efforts pour infléchir sa politique d'assistance aux services éducatifs africains : soutien de projets expérimentaux en faveur de l'éducation de base, certains en association avec la Banque Mondiale ; réduction sensible et régulière du nombre des coopérants enseignants en Afrique ; multiplication des rencontres, évaluations et enquêtes pour s'adapter aux utilisateurs africains, réadaptation des bourses et stages ; soutien à la réforme des universités et à la formation professionnelle alternée en entreprises, etc.

De son côté, la Banque Mondiale s'est manifestée de manière plus intense et plus suivie que dans le passé, en Afrique notamment, afin de soutenir et d'aider les systèmes éducatifs à se redresser et à se réformer. Elle l'a fait d'autant plus qu'elle s'était engagée à Jomtien, et qu'elle est impliquée dans les programmes d'ajustement structurel, au côté du FMI, dans de nombreux pays d'Afrique de l'ouest.

La Banque mondiale (IDA) et la FAO se sont consacrées ces dernières années à des programmes d'éducation primaire, principalement dans les pays les plus démunis (formation des maîtres, appui au primaire surtout et au secondaire). Le Burkina et le Tchad, avec respectivement 24 et 36 millions de \$ sur sept ans, en ont été les plus importants bénéficiaires.

Les Etats-Unis à travers l'USAID ont financé des projets au profit de la Mauritanie de 1984 à 1987, du Burkina Faso et du Mali (formation agricole).

La Suisse a été très présente au Sénégal au cours de la dernière décennie (20 millions de \$ pour la formation agricole ou forestière). Les Pays-Bas ont financé un centre de formation agricole au Mali (8 millions de \$) ; la Norvège et l'Allemagne des écoles primaires au Niger, alors que le Canada s'est orienté vers l'enseignement supérieur au Sénégal (9 millions) et en Gambie.

L'Union Européenne (FED) s'est peu engagée jusqu'ici dans le secteur éducatif. Elle a financé essentiellement un programme régional (5 millions \$ pour l'école de sécurité régionale) et un centre de formation maritime en Mauritanie (2 millions de \$). Elle a également développé un vaste programme d'éducation à l'environnement.

L'UNESCO doit bien sûr être considérée à part, étant donné sa vocation naturelle. Il serait superflu de dire qu'elle intervient largement dans l'assistance extérieure à l'éducation africaine. Depuis Jomtien, cette organisation a pris de nombreuses initiatives pour tenter de préparer les pays attardés à faire face à leur avenir dans le domaine de la formation des hommes et de la lutte contre l'analphabétisme.

L'essentiel des actions menées par l'UNESCO a concouru à lancer les études d'analyse et de planification dans de nombreux pays. Située au sommet de la pyramide et grâce à son réseau et ses experts, elle a permis de prendre des vues comparatives instructives entre les états intéressés et de rassembler de précieuses données statistiques.

L'organisation a aussi financé et organisé des rencontres entre responsables africains, bailleurs de fonds et spécialistes de l'éducation pour réfléchir aux problèmes de l'avenir et aux moyens de corriger les imperfections. Elle a réuni au Ghana, par exemple, en novembre 1991 un séminaire sur l'enseignement supérieur ; et organisé en juillet 1991 à Dakar une grande Conférence des Ministres de l'Education nationale d'Afrique qui a débouché en 1992 sur le lancement du Programme sous-régional Sahel d'éducation pour tous d'ici à l'an 2000.

Par ses synthèses et ses réunions, l'UNESCO complète les actions conduites par les grands bailleurs de fonds, comme la Banque Mondiale.

L'UNICEF est aussi tout naturellement amené à agir dans le domaine qui nous occupe, en raison de sa vocation générale au profit de l'enfance. Cette organisation a lancé, depuis une dizaine d'années surtout, des programmes de soutien à l'école. Ses interventions se font parfois en association avec la Banque Mondiale ou le PNUD, qui lui aussi apporte des compléments indispensables aux écoles des régions pauvres (cantines scolaires, aides matérielles, etc.). L'UNICEF a bâti ainsi un grand programme au Tchad en faveur des écoles primaires de brousse, en appui aux actions conduites par d'autres agences et bailleurs.

L'analyse des sommes consacrées à l'éducation par les agences d'aide révèle plusieurs aspects intéressants :

- avec une part croissante de ses prêts orientés vers l'enseignement primaire, la Banque Mondiale apparaît comme le seul bailleur qui ait vraiment changé de politique, surtout depuis la Conférence de Jomtien en 1990. En 1974 : 4,5 % de ses prêts allaient au primaire ; 30 % en 1991 avec 1.100 million de \$ sur un total de prêts à l'éducation de 3.739 millions de \$ pour l'ensemble des PED (en fait surtout les PMA) ;
- **l'aide publique des pays de l'OCDE**, passée de 22,1 milliards de \$ en 1970 à 38,9 milliards de \$ en 1989, a été répartie ainsi pour le secteur éducation : 3,5 milliards de \$ en 1970, 4,2 milliards de \$ en 1989, passant de 16 % de l'aide globale à 10,7 % vingt ans plus tard. **Elle a donc diminué relativement, preuve du désintérêt des bailleurs pour l'éducation**, alors que les problèmes ne cessaient de s'aggraver dans ce secteur ;
- dans cette espèce de système de poupées russes, on constate non seulement que l'éducation n'est pas bien traitée, mais qu'en son sein, l'éducation de base est la parente pauvre. Quant à la lutte contre l'analphabétisme, elle est la Cendrillon, l'oubliée, avec 50 millions de \$ au total en 1990-91, contre 1.150 millions de \$ pour l'éducation de base et 6.300 millions de \$ pour l'ensemble de l'éducation (2.540 millions de \$ d'aide multilatérale, dont 88 % de la Banque Mondiale ; 3.760 millions de \$ des pays membres du CAD, dont 1.034 million de \$ de l'Allemagne). Pour ce qui concerne l'Afrique de l'ouest, les proportions ci-dessus sont valables en gros, sauf pour ce qui touche à l'aide française, laquelle vient apparemment au premier rang, notamment du fait de l'important contingent d'enseignants ou assistants techniques expatriés.

Les observations qui précèdent montrent à quel point les organismes d'aide ont négligé le secteur éducatif et la formation des jeunes dans les pays ouest-africains, au cours de la dernière décennie particulièrement. Les ruraux et les populations du secteur informel, qui constituent la grande majorité de la population, ont été les plus délaissés, alors que l'aide allait conforter les cycles d'enseignement secondaire et supérieur au profit des enfants des classes dirigeantes.

La lourdeur des administrations, l'inertie du système, la routine, tant en Afrique que dans les pays du Nord, le "suivisme" des dirigeants et responsables des programmes d'aide, dans les états africains, la ténacité et l'habileté des tenants du pouvoir, naturellement soucieux de conserver leurs privilèges sociaux, l'absence de poids politique et d'influence des masses, tout a joué pour retarder les nécessaires évolutions et la mise en oeuvre de programmes éducatifs modernes et bien adaptés. Quatre ans après Jomtien, les retombées sont maigres ; beaucoup parmi les états d'Afrique de l'ouest ont régressé en matière d'éducation. Il serait temps que l'assistance extérieure se reprenne pour tenter de redresser une situation gravement détériorée, et réorienter plus judicieusement son aide au moment où les mots : démocratie, décentralisation, société civile, participation, sont sur toutes les lèvres.

II. ENJEUX ET PERSPECTIVES

1. Les enjeux de l'éducation

Les enjeux de l'éducation en Afrique de l'ouest sont très importants et variés. Déjà mis en lumière par les nombreuses réunions, études, enquêtes, expériences, programmes et plans réalisés depuis la Conférence de Jomtien de mars 1990, ils se sont multipliés à mesure que l'accent était mis ces dernières années sur la décentralisation, la société civile, la démocratisation et l'environnement.

Comment imaginer de progresser dans ces domaines sans que la population dispose d'un minimum d'éducation de base ? Mais d'abord, l'école doit profiter à chaque Africain pour lui permettre de bien appréhender sa vie quotidienne et ses activités professionnelles, à quelque niveau social qu'il se situe, qu'il soit paysan ou citadin, habitant d'un pays côtier relativement bien pourvu ou d'un état sahélien déshérité.

Quel qu'il soit, où qu'il soit, l'Africain de l'ouest des débuts du XXIème siècle aura peu ou prou affaire aux moyens et pratiques de la technologie moderne. L'expansion inéluctable et rapide des média et moyens de communication de tous ordres aboutit au rapprochement des hommes et des communautés, même les plus isolés. Comment penser que des masses d'analphabètes aussi nombreuses que celles d'aujourd'hui puissent, en demeurant à l'écart de ce puissant mouvement d'échanges et de contacts, ne pas se sentir frustrées ni poser de graves problèmes économiques, sociaux et politiques ?

L'urbanisation croissante probable dans la région risque d'aggraver ces risques. En effet, si l'on peut escompter que les laissés-pour-compte de l'éducation et de la formation des régions reculées demeurent à l'écart sans poser trop de problèmes, il n'en est pas de même des foules des grandes cités.

Au plan économique, le redressement et la modernisation, tout comme l'insertion progressive du secteur informel dans l'ordre réglementaire moderne, sont conditionnés par l'instruction de base et une formation professionnelle correctement adaptée des travailleurs intéressés. L'école doit satisfaire les débouchés réels à tous les niveaux que ce soit, du primaire au supérieur.

2. Les mesures à prendre

Si les enjeux considérables de l'éducation ne sont pas contestés en général, il importe de voir comment il serait possible de les satisfaire à long terme et quelles seraient les mesures à prendre pour y parvenir. Rappelons que le temps presse, certes, face à une situation aussi dégradée, mais qu'en ce domaine, les résultats ne sont pas immédiats et qu'il vaut mieux faire preuve de ténacité et de continuité que de précipitation ou d'inconstance.

Le problème à régler revêt des aspects très variés, dont certains de grande ampleur. La lutte contre l'analphabétisme, par exemple, ne s'achèvera - avec un effet retard d'ailleurs - que le jour où la scolarisation primaire sera totale. En 1990, la région comptait 64 millions d'analphabètes parmi les gens de plus de quinze ans sur une population de 200 millions. Dans

la majorité des pays membres, leur nombre avait augmenté par rapport à 1980. Si 24 millions d'enfants étaient scolarisés dans le primaire, plus de 15 millions ne l'étaient pas. Peut-on espérer sérieusement parvenir à accueillir correctement à l'école primaire les 53 millions de jeunes ouest-africains de la classe d'âge prévue en l'an 2000 ? Même l'objectif limité à 80 % de ce nombre, fixé à Jomtien, est bien évidemment illusoire. Dans ces conditions, l'alphabétisation des adultes, si délicate soit-elle à pratiquer, demeure un impératif pour éviter d'avoir affaire dans 10, 15 ou même 20 ans à une population majoritairement illettrée.

Des constats aussi préoccupants peuvent être faits à propos du secondaire et du supérieur, de l'enseignement technique ou professionnel, de la formation des enseignants, si importante pour la qualité de l'enseignement.

Avant d'examiner ce qu'il est possible de faire, et comment le faire pour remédier à la situation actuelle et préparer l'avenir, soulignons **quelques traits dominants dans ce paysage complexe.**

Le système éducatif de l'Afrique de l'ouest est, plus que nulle part au Monde, le reflet du système social. La réforme profonde, pour ne pas dire la révolution, qu'il devrait subir, ne se réalisera pas uniquement par des rectifications plus ou moins techniques partielles et limitées. Seul le changement des mentalités, ou celui des pouvoirs en place, permettra cette réforme complète d'un système inadapté.

Les vraies questions pour l'avenir de l'éducation sont :

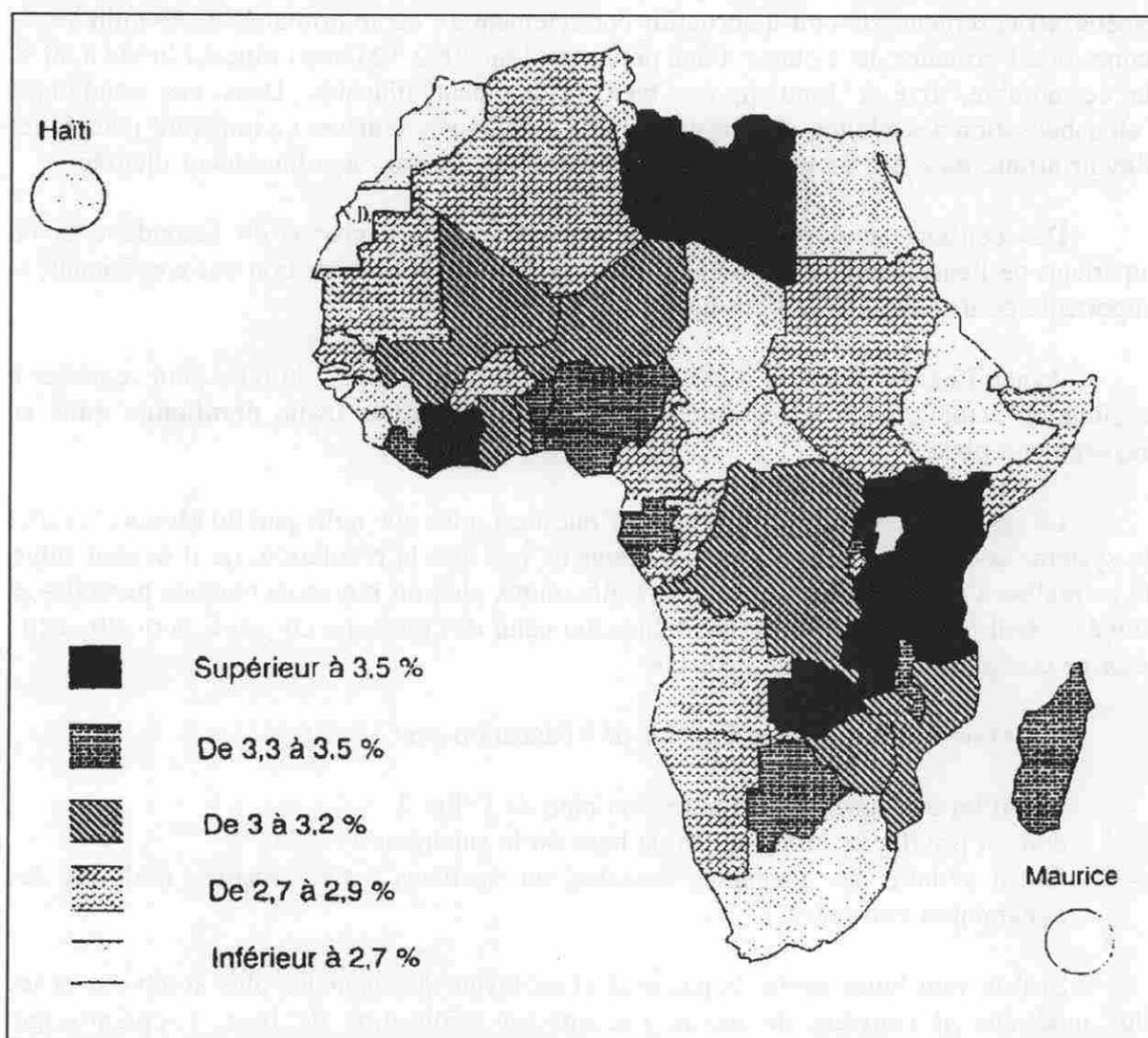
- faut-il un enseignement de masse ou bien de l'élite ?
- doit-on privilégier la formation de base ou le supérieur ?
- faut-il réduire les inégalités sociales ou spatiales ? Ou, encore, renforcer les dynamiques existantes ?

Si l'on veut lutter contre la pauvreté et en faveur des gens les plus nombreux et les plus modestes, il convient de mettre l'accent sur l'éducation de base, l'apprentissage, l'enseignement alterné (école-entreprise) technique et professionnel, l'alphabétisation des adultes, la formation en cours d'emploi dans l'informel, la scolarisation des femmes.

Autre aspect crucial des réformes à venir : leur financement. Tous comptes faits, les besoins sont tels que les finances publiques de la plupart des états ne pourront pas les satisfaire seules, même si l'on aborde le sujet avec le réalisme nécessaire et qu'on fait preuve de modestie dans les objectifs. Le transfert, qui s'impose, vers l'éducation de base d'une partie des crédits publics alloués aux universités ne suffira pas et de loin.

Comme c'est déjà le cas ici ou là, sous l'effet des carences de l'état qui ne paie pas régulièrement ses enseignants, il va falloir faire appel aux contributions des gens directement intéressés. Ce financement complémentaire aura d'ailleurs l'avantage de rapprocher la gestion des écoles et leur contrôle de leurs utilisateurs directs.

Taux d'accroissement annuel de la population (projection 1988-2000)



Source : Ministère de la Coopération et du Développement - Enseignement et formation en Afrique subsaharienne (janvier 1992)

L'aide extérieure va devoir contribuer à toutes ces ressources ; son orientation vers tel ou tel type d'enseignement va dépendre des bailleurs et agences. Ceux-ci parviendront-ils à se dégager de l'influence, pour ne pas dire de l'emprise, des dirigeants politiques étatiques et centralisateurs, pour mieux soutenir les oubliés et les déshérités ? Un moyen pratique s'offre à eux pour cela : inclure toujours davantage un volet éducation de base-alphabétisation-formation, dans les projets de développement qu'ils financent. De même, les donateurs pourraient infléchir davantage leurs contributions et assistance au profit de la formation des maîtres et de la formation professionnelle et technique.

La scolarisation primaire nécessite d'être fortement améliorée quantitativement et qualitativement. Son coût devrait donc s'accroître nettement. Une étude prévisionnelle pour l'Afrique montre qu'avec, par exemple, un taux de croissance de 3,7 % l'an du PIB et de 3,4 % de la population scolarisable, la charge d'une scolarisation primaire **intégrale** passerait, au coût actuel du primaire, de 1,4 % (1990) à 2,5 % du PIB en l'an 2000.

Ce dernier pourcentage devrait être majoré en fonction du coût supplémentaire résultant des efforts d'amélioration de la qualité de l'enseignement du premier degré. Rappelons qu'en Afrique de l'ouest, celui-ci coûte en moyenne actuellement moins par rapport au PIB que dans l'ensemble du continent, et que dans le groupe des 19 pays qui nous intéressent, le primaire reçoit moins de la moitié des crédits accordés à l'éducation (le plus souvent, un tiers seulement), alors que ces crédits oscillent autour d'une moyenne de 3 % du PIB des pays concernés. C'est-à-dire que les états pourraient raisonnablement assumer une partie de la charge financière, le reste du financement provenant, d'une part des collectivités locales et des associations de parents, d'autre part des aides extérieures. Rappelons que les budgets nationaux de l'éducation devront en toute hypothèse redistribuer les crédits au profit de l'enseignement primaire par réduction correspondante de ceux destinés au supérieur, et parfois même au secondaire. La décentralisation de l'enseignement est aussi un impératif dans le futur.

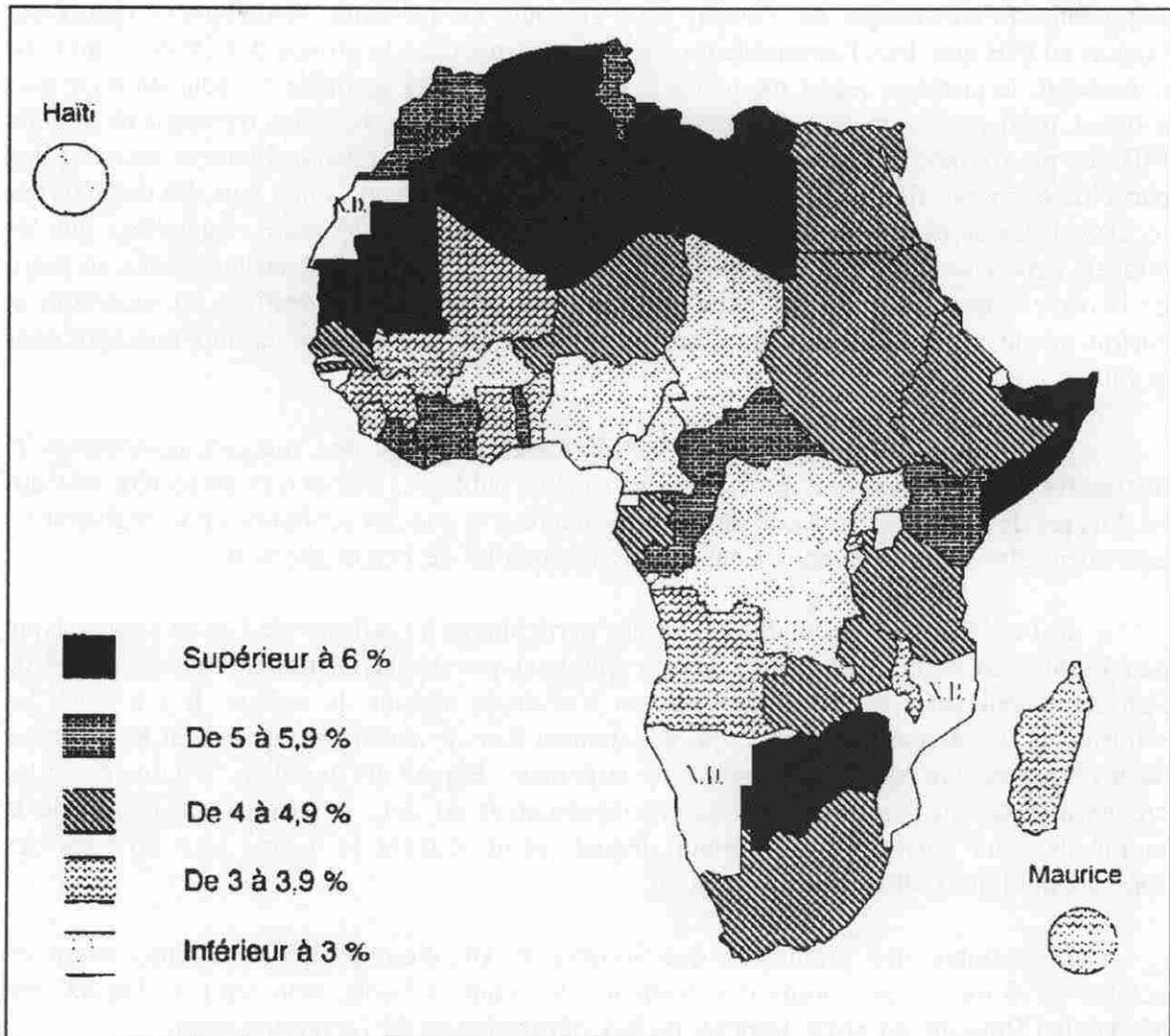
Enfin les coûts ont donné lieu ces dernières années à des analyses nombreuses et instructives. Il en ressort que les maigres ressources publiques consacrées au secteur éducatif en Afrique de l'ouest ne sont pas toujours bien gérées et que des économies non négligeables pourraient être faites sans pour autant nuire à la qualité de l'enseignement.

S'il est vrai que les conditions locales particulières à l'Afrique de l'ouest sont souvent pénalisantes en matière de coût, elles n'expliquent pas à elles seules la cherté relative de l'enseignement par élève, comparativement à d'autres régions du monde. Il y a donc des réformes et des économies à faire, principalement dans le secondaire et surtout le supérieur où les bourses sont parfois délivrées trop largement. Rappelons que dans certains états, les crédits affectés au paiement des bourses représentent un tiers et parfois même plus de la moitié de ceux attribués au supérieur, lequel reçoit souvent lui-même plus du tiers des sommes publiques allouées à l'éducation.

L'ensemble des problèmes que soulève la situation de l'école a été exposé en octobre 1993 lors d'un Forum des bailleurs de fonds à l'éducation tenu à Angers, par M. Michel Roussin, Ministre français de la Coopération et du Développement.

Rappelant que la situation de nombreux systèmes éducatifs est très grave, le Ministre préconise "de faire mieux avec moins, améliorer la qualité de l'éducation, scolariser le plus grand nombre pour, à terme, améliorer la productivité et favoriser la croissance, concilier réalités budgétaires et contraintes sociales... Il faudra pour cela : lucidité, rigueur et détermination... sortir des sentiers battus et inventer un nouveau modèle d'école... gérer au plus près une ressource toujours insuffisante... opérer des choix difficiles à l'encontre des habitudes et de certains avantages acquis... Les deux premières décennies qui ont suivi les indépendances ont connu une expansion rapide des systèmes éducatifs. Le marché de l'emploi s'y prêtait car le secteur public recrutait la quasi-totalité des diplômés. Ce modèle d'école est désormais totalement irréaliste et l'effort doit porter sur une adaptation de l'enseignement à la réalité des besoins du développement. L'urgence revient à une école primaire favorisant les apprentissages fondamentaux et l'insertion des jeunes dans la vie active.

Dépenses d'enseignement en pourcentage du PNB (1986)



Ensemble de l'Afrique subsaharienne : 3,6 %

Source : Ministère de la Coopération et du Développement - Enseignement et formation en Afrique subsaharienne (janvier 1992)

Cette priorité à l'éducation de base doit s'accompagner d'un appui renforcé à la formation professionnelle et d'une amélioration de la qualité nécessairement plus sélective des autres ordres d'enseignement". Le Ministre de la Coopération et du Développement a également souligné, entre autres :

- Le problème aigu du financement de l'éducation pour les états. Le coût du modèle scolaire existant ne permet pas, dans un contexte de diminution des recettes publiques de maintenir les taux de scolarisation actuels, encore moins de réaliser l'objectif ambitieux fixé par la Conférence de Jomtien. Il va falloir non seulement réduire les coûts et assurer une gestion très rigoureuse, mais l'état ne pouvant plus prétendre, comme par le passé, assumer la totalité de l'effort éducatif, une participation active des familles et des communautés devra être encouragée. Pour cela, il va falloir que les parents reconnaissent l'utilité de l'école (ce qui n'est pas

toujours le cas depuis quelques années, d'où la déscolarisation constatée parfois), et qu'ils soient associés à sa gestion (associations de parents d'élèves, groupements villageois, organisations féminines, etc.).

- La nécessaire revitalisation de la formation professionnelle : liens plus étroits avec les opérateurs économiques du secteur moderne comme ceux du secteur informel ; modification profonde du statut des établissements d'enseignement technique. Un projet récent, cofinancé en Mauritanie par la Banque Mondiale et la Coopération française, montre la voie possible pour donner à l'entreprise et à la production leur place dans la formation.
- La nécessaire réforme de l'enseignement supérieur : l'évolution récente des systèmes nationaux obéit trop exclusivement à un souci d'apaisement social au détriment de la qualité et de l'adéquation aux besoins réels des pays. Il serait opportun de réfléchir à des solutions de nature régionale, seules susceptibles de permettre à des coûts acceptables, l'émergence de véritables pôles scientifiques de niveau international.

Enfin, le Ministre a précisé que l'éducation et la formation constituaient l'un des axes prioritaires de la Coopération française. Son département y consacre 2 milliards de Francs (350 millions de \$) en 1994, soit le quart de son budget. L'assistance technique en personnel expatrié va encore être réduite (suppression de 273 postes en 1994 dont 213 d'enseignants et 64 de techniciens) et l'aide s'exprimera de plus en plus sous la forme de programmes globalisés comportant des objectifs concrets et mesurables (amélioration de la qualité de l'enseignement, développement des capacités gestionnaires).

Un important séminaire sur l'école de base en Afrique s'est tenu en France en juillet 1993 avec le concours du CEPEC (Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil), sous l'égide du Ministère de la Coopération et du Développement.

Parmi les autres institutions qui se sont penchées sur l'avenir des systèmes d'éducation en Afrique, citons l'OCDE (CAD) qui a réuni à Paris des spécialistes, mi-1992, pour réfléchir et réexaminer, huit ans après, la question de l'aide à l'éducation de base. Chez les experts, outre la contribution de Carr Hill et de Kenneth King, l'étude de Franck Method (USAID) : "Modalités changeantes de l'assistance pour l'éducation" met bien en relief les deux grands types de stratégie d'assistance, et décrit les rôles typiquement joués par les nombreux organismes qui apportent leur aide à l'éducation (multilatérale, bilatérale, ONG, etc.).

La stratégie d'assistance dominante durant ces trente dernières années chez la plupart des bailleurs a consisté à utiliser les ressources externes pour combler des manques et compenser les points faibles au plan local. L'autre mode, qui devrait l'emporter désormais, consiste à utiliser les ressources externes pour renforcer les efforts déployés par les autorités nationales et locales pour développer les capacités pédagogiques nécessaires.

3. Les perspectives

Au terme de cette enquête-réflexion et de l'examen des multiples facettes de la question de l'éducation en Afrique de l'ouest, quelles sont **les perspectives qui se dégagent pour les quinze ou vingt prochaines années ?**

Faute de statistiques suffisamment nombreuses et précises, face aussi à l'impossibilité évidente de prévoir les évolutions à si long terme, on se bornera à des indications qualitatives, et à quelques données, ou plutôt à des ordres de grandeur, quand cela sera possible.

Première remarque : l'ampleur du problème et des difficultés à surmonter, d'abord pour redresser une situation souvent très mauvaise, ensuite pour affronter la scolarisation de masses de jeunes croissantes au cours des décennies prochaines, tout en visant un niveau correct de qualité des enseignements et leur réorientation. On reviendra un peu plus loin sur les dimensions considérables du problème. Examinons d'abord plusieurs éléments déterminants du contexte général, particuliers à l'Afrique de l'ouest, et tâchons de préciser les incertitudes et les goulets d'étranglement.

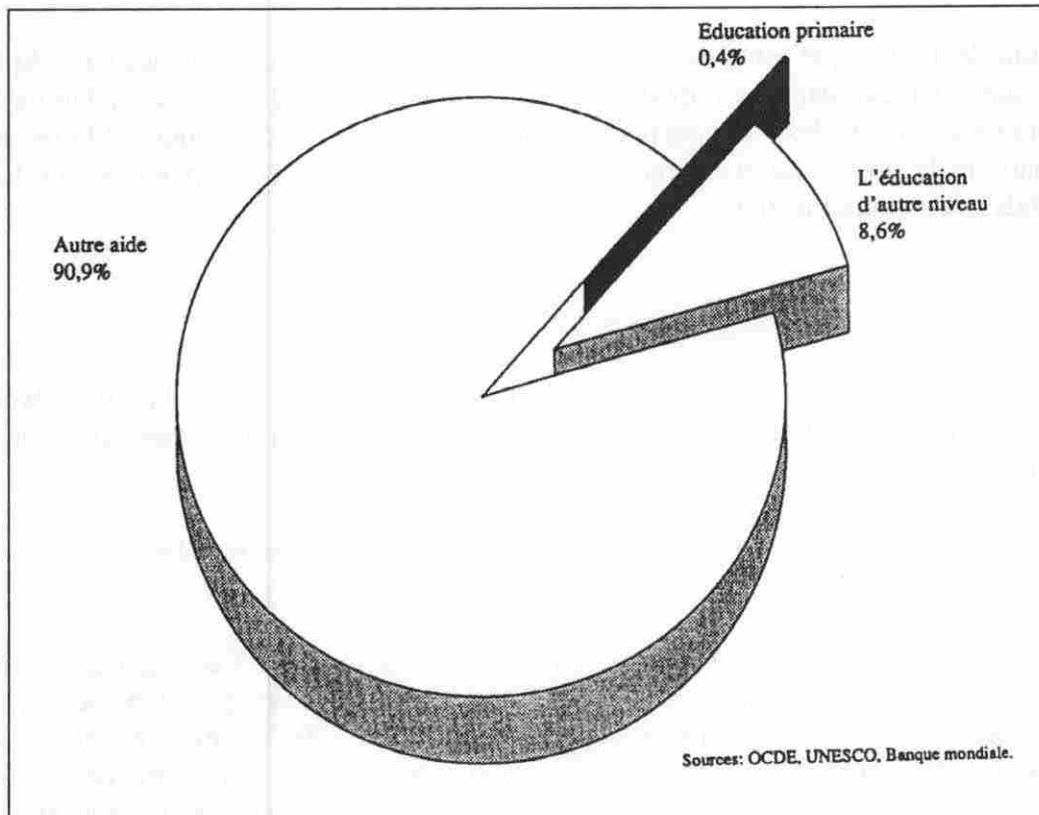
La paix civile est indispensable à toute action dans notre domaine comme dans bien d'autres. L'instabilité politique, les troubles divers, les luttes ethniques, l'anarchie, constituent des plaies dramatiques pour les pays où ils se déroulent. Ils contribuent à détruire le tissu administratif et le réseau éducatif. Depuis quelques années surtout, ces fléaux se sont abattus sur la région. Le Libéria, le Sénégal avec la Casamance et la Mauritanie voisine, le Mali et le Niger avec leurs espaces habités par les Touaregs, le Tchad désuni, le Togo divisé, le Ghana et ses ethnies hostiles, etc., la liste est longue des régions troublées ou agitées où l'ordre public et le droit des gens n'existent plus guère. Comment un service éducatif normal pourrait-il fonctionner ou même survivre dans un tel climat perturbé ?

Qui sait si les quinze à vingt prochaines années verront la paix restaurée dans la région ? Chacun le souhaite, mais il n'est pas nécessaire d'être devin, pour s'interroger sérieusement à ce sujet. Et pourtant tout en dépend !

Autre interrogation fondamentale : que vont devenir les économies malades de la plupart de ces pays ? Non seulement la paix sociale est en cause, mais aussi les ressources publiques et le niveau de vie des gens, conditions pourtant indispensables au financement de l'éducation.

Là encore, la diversité des pays est grande. Leur potentiel est très variable de l'un à l'autre. Le Nigéria pétrolier et riche de ressources multiples peut affronter l'avenir avec une certaine sérénité, en dépit de toutes ses imperfections. Bien évidemment, son tonus ne sera pas le même selon que les cours du "brut" demeureront bas ou bien qu'ils s'envoleront. Le Cameroun, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont aussi de bonnes chances de se tirer d'affaire pour peu que les cours des matières premières s'améliorent, comme cela est possible à long terme, notamment pour le cacao et le café.

**Aide accordée à l'éducation primaire (en %)
Afrique Sud Sahara (1981-1986)**



Sources : OCDE, UNESCO, Banque Mondiale

Par contre, les pays sahéliens risquent de vivre encore des années bien médiocres. Leurs atouts sont faibles et l'on ne voit pas - sauf peut-être pour le Tchad, l'exploitation du pétrole - les chances qu'ils pourraient avoir de disposer d'économies prospères au début du siècle prochain. Près du tiers de la population de la région qui nous occupe va donc vivre à un niveau médiocre et, sauf concours extérieurs substantiels, l'éducation n'y sera pas placée dans des conditions favorables.

Quant à la démographie, beaucoup d'experts prévoient sa progression constante un peu partout en Afrique de l'ouest, cela même en prenant en compte les terribles épidémies et maladies, comme le SIDA, qui risquent de causer la perte de nombreuses vies. À noter que la transition démographique, si elle doit se manifester, n'aura que peu d'effets durant la période considérée, même en ce qui concerne les jeunes scolarisables.

L'Islam, nous l'avons vu précédemment, exerce une influence très puissante dans les vastes régions où cette culture et cette religion sont majoritaires. La question qui vient à l'esprit de quiconque veut supputer l'avenir est bien sûr celle d'une radicalisation. Là encore, bien malin qui pourrait répondre. Disons tout de même que, jusqu'ici, les confréries et les chefs religieux n'ont apparemment pas encore épousé cette forme d'extrémisme en Afrique de l'ouest. L'avenir dira si la région restera à l'écart de cette pratique militante plutôt exclusive et xénophobe, dont personne ne peut avancer d'ailleurs si elle durera longtemps ou pas dans les parties du monde islamique où elle règne. Observons aussi que le Soudan est

mitoyen du Tchad, pays avec lequel il a des échanges naturels. De même, le Niger, le Mali et la Mauritanie sont des voisins de l'Algérie, laquelle est aujourd'hui le siège de mouvements intégristes puissants et actifs.

Inutile de dire que toute extension de l'intégrisme musulman dans les pays du Sahel, et plus généralement dans la région (Nigéria, Cameroun, Côte d'Ivoire, notamment) ne manquerait pas d'avoir des conséquences sérieuses, sur les écoles coraniques et la vie sociale d'une part, mais aussi indirectement sur les écoles publiques et la pratique des langues occidentales de communication.

*
* *

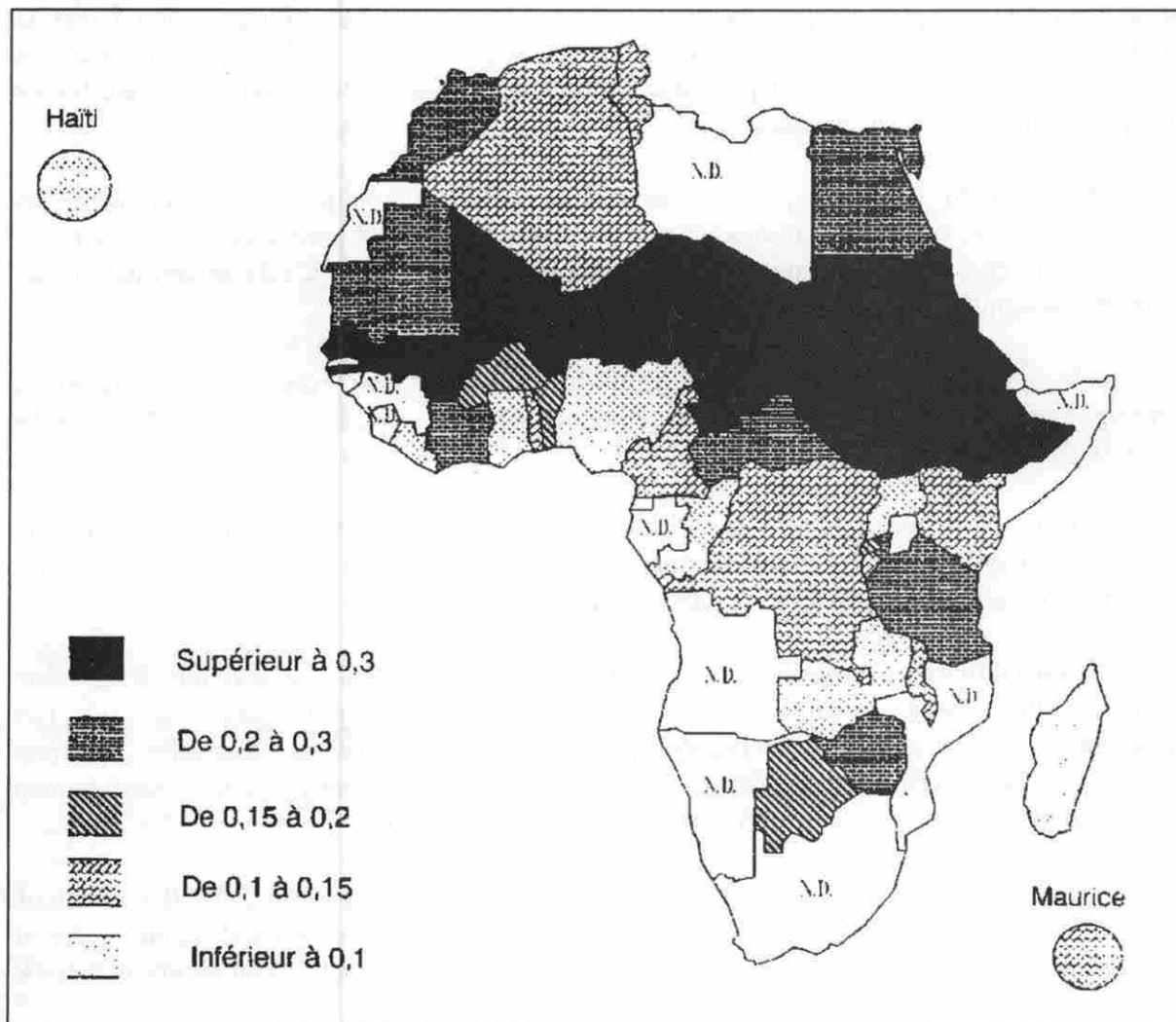
Dans ces diverses perspectives, comment le système éducatif va-t-il pouvoir évoluer ? Quelles sont les limites de l'action ? Que peut-on faire et que risque de devenir l'éducation en Afrique de l'ouest vers l'an 2010 ?

Si l'on examine le cas de **l'éducation de base** d'abord, plusieurs observations peuvent être faites :

- en l'an 2000, les jeunes Africains de l'ouest à scolariser dans l'enseignement primaire seront environ 53 millions, soit plus du double de ceux présents dans ces écoles en 1990. Si l'on constate qu'en dépit de Jomtien (1990), quatre ans plus tard, la scolarisation a plutôt régressé dans l'ensemble de la région, on peut malheureusement, sans grand risque de se tromper, avancer qu'en l'an 2000 l'objectif de l'éducation pour tous sera très loin d'être atteint. Toutes les parties en cause devront faire de gros efforts, d'abord pour enrayer la déscolarisation, là où elle se manifeste, ensuite pour élever le taux de scolarisation. Le résultat serait beau déjà si l'on parvenait en 2000 à avoir renversé la tendance. Il serait alors envisageable de viser la réduction du groupe des jeunes non scolarisés à 20 % de la classe d'âge (au lieu de 40 % actuellement), ceci vers les années 2010. Ce programme suppose des efforts de tous ordres (financier, formation des maîtres, construction et réhabilitation des écoles, fournitures et matériels, etc.), en particulier dans les grandes agglomérations dont la population va croître plus vite que la moyenne nationale. Bien sûr, la qualité de l'enseignement primaire et le contenu des programmes devront être améliorés simultanément. Sans cela, la scolarisation accrue n'aurait guère de sens.
- Corrélativement aux efforts à faire dans le primaire, il va falloir, en toute hypothèse, s'atteler enfin à une véritable lutte contre l'analphabétisme, et là, à peu près tout reste à entreprendre, tant les actions menées jusqu'à présent ont été minimales pour ne pas dire dérisoires. La tâche ne sera pas facile, d'autant que dans 14 des 19 états, le nombre des analphabètes a sensiblement augmenté au cours de la dernière décennie du fait de l'incurie des responsables conjuguée avec la démographie croissante. En 1990, on estimait qu'il y avait 64 millions d'analphabètes parmi les plus de 15 ans, dont près de 29 au Nigéria. Si l'on veut que ce groupe handicapé ne dépasse pas le tiers de la population à l'aube du XXIème siècle, c'est-à-dire la proportion qu'il occupe actuellement, des efforts sérieux devront être faits sans tarder. Sinon l'évolution de ces dernières années se poursuivra, voire même s'amplifiera et l'on pourrait, dans une dizaine d'années se retrouver avec une population composée pour moitié d'analphabètes, avec toutes les conséquences que cette situation serait

susceptible d'engendrer. Un véritable programme de lutte est indispensable si l'on veut éviter pareille dérision quand on songe aux promesses de Jomtien. Il faudra comme toujours : des spécialistes, une organisation, de l'argent, du temps, mais aussi une volonté politique chez les dirigeants africains et chez les bailleurs. Cette volonté se manifestera-t-elle ? Et à temps ? Il est permis d'en douter.

Coût unitaire de l'enseignement primaire en proportion du PNB par habitant (1987)



Ensemble de l'Afrique subsaharienne : 0,1

Source : Ministère de la Coopération et du Développement : Enseignement et formation en Afrique subsaharienne (janvier 1992)

L'enseignement secondaire devrait connaître un bel essor dans les quinze ou vingt ans qui viennent, si l'on veut hisser la plupart des pays de cette zone à un niveau supérieur de formation des hommes. Mais cette extension doit être associée à une réforme encore plus sérieuse du contenu de l'enseignement que dans le primaire. Les collèges et lycées d'enseignement général ne devraient pas trop se multiplier, cependant que l'on construirait et ouvrirait un grand nombre de collèges techniques ou centres de formation professionnelle et de centres d'apprentissage. Ces établissements pratiqueraient la formation alternée et

passeraient des accords avec les entreprises pour la formation des élèves et les stages d'application concrète.

L'expansion du secteur secondaire devrait être différente selon les états. Les plus attardés, en particulier les pays sahéliens, la Guinée et le Bénin (ces deux derniers ayant subi le handicap de leur régime politique particulièrement inefficace), faisant l'objet des programmes plus étoffés. L'objectif que l'on pourrait viser pour 2005-2010 consisterait à élever le taux de scolarisation de ces pays dans l'enseignement secondaire et professionnel au niveau actuel des pays les plus avancés (Ghana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Togo, Nigéria). En d'autres termes, leur taux passerait de 7 ou 9 % actuellement à quelque 20 % dans dix ou quinze ans. Les effectifs feraient plus que doubler, apportant à ces nations une contribution utile en techniciens et spécialistes.

Cet objectif ne paraît pas inaccessible à la double condition que l'on forme les professeurs correctement et à temps, et que les aides extérieures contribuent largement aux constructions et équipements des nouveaux établissements, ainsi qu'à la réhabilitation des collèges existants.

De leur côté, les pays relativement avancés devraient réformer le contenu de l'enseignement secondaire, et orienter largement ce dernier vers la formation professionnelle et l'association avec les entreprises.

Enfin, dans l'ensemble de la région, les pouvoirs publics, assistés des organismes et agences des pays bailleurs feraient des actions de soutien au profit de l'apprentissage dans l'informel, en aidant par exemple les artisans à mieux former leurs apprentis.

L'enseignement supérieur pose un problème plus délicat. La révision devrait être profonde, elle ne sera pas aisée, à cause surtout de ses aspects politiques et sociaux. Les difficultés que rencontrent actuellement les étudiants (absence de débouchés, bourses impayées) et leurs fréquentes manifestations ne créent pas un climat propice à l'engagement d'une grande réforme. Et pourtant celle-ci est urgente.

Les tenants du pouvoir auront-ils le courage politique nécessaire ? Quelles positions adopteront les agences d'aide sans l'assistance desquelles les universités africaines seraient pour nombre d'entre elles en sérieuses difficultés (crédits, matériels, professeurs expatriés, etc.).

On peut craindre que l'immobilisme perdure en ce domaine et que la situation s'aggrave dangereusement. Des mesures correctives pourraient tout de même être prises, à condition de les appliquer progressivement et habilement. Les crédits importants orientés vers la formation des étudiants à l'étranger devraient être réduits régulièrement.

Comme cela s'est fait un temps au Tchad, les bacheliers et étudiants chômeurs peuvent être incités et orientés vers la lutte pour l'alphabétisation des adultes. Cela n'est pas facile, d'autant que ces jeunes urbains répugnent à partir dans l'intérieur, mais des mesures incitatives existent, pour peu qu'il y ait une volonté politique et des moyens financiers appropriés. L'aide extérieure serait la bienvenue pour cela.

Les disciplines enseignées et manifestement superflues (exemple : la formation de 30 ethnologues dans une petite université d'un pays sahélien !) seraient éliminées, alors que

l'on développerait la préparation à la défense de l'environnement et la formation d'enseignants pour accompagner celle donnée par ailleurs dans les écoles normales d'instituteurs. On aurait également recours aux institutions régionales pour la spécialisation (Agrhymet pour l'agro-météorologie et l'environnement, école de l'ASECNA pour les techniciens de la navigation aérienne, etc.).

Cela dit, il paraît bien difficile d'imaginer ce que sera l'enseignement supérieur de l'Afrique de l'ouest d'ici à dix ou quinze ans. Sera-t-il parvenu à se réformer et à préparer les étudiants aux besoins réels des pays ? Plus que des moyens techniques, son évolution et son devenir dépendront sans doute de la classe dirigeante. Si celle qui est en place se perpétue, il y a gros à parier que l'université continuera d'être un lieu privilégié pour ses enfants. Dans le cas contraire, la réforme pourra peut-être s'accomplir, et la part excessive que l'on accorde à l'enseignement supérieur dans le budget de l'éducation être réduite au profit de la Cendrillon qu'est aujourd'hui l'éducation de base et spécialement la lutte pour l'alphabétisation. Ceci ne signifie pas que les universités doivent être mal traitées, mais qu'elles devraient s'ouvrir davantage, mieux adapter leur enseignement aux besoins de leur pays, coopérer davantage entre elles et au besoin se regrouper, enfin être mieux gérées. La formation des maîtres du système scolaire national devrait leur être confiée pour une bonne part, cela justifierait leur développement progressif.

Dans ces conditions, on pourrait imaginer que le nombre d'étudiants s'accroisse durant les dix à quinze ans qui viennent. La progression sera moins rapide qu'au cours de la période écoulée, mais d'ici à 2010, par exemple, cette population serait susceptible de compter 50 % d'étudiants de plus qu'aujourd'hui, c'est-à-dire environ 600.000. Dans la plupart des états de l'Afrique de l'ouest, il ne serait pas nécessaire de créer de nouvelles universités. Au Sahel, par exemple, les unités en place peuvent facilement accueillir les étudiants supplémentaires en réalisant quelques bâtiments seulement. Par contre, pour concrétiser la coopération au plan régional deux universités inter-Etats seraient ouvertes, l'une pour les anglophones, l'autre pour les francophones.

Bien d'autres questions plus ou moins directement reliées à l'éducation se posent dans la région. Bornons-nous à les énumérer.

Les affaires relatives à l'enseignement sont traitées, discutées et gérées par les fonctionnaires des ministères de l'éducation nationale et les responsables politiques. Pourquoi, au moment où une vaste réforme s'impose, ne pas associer aux réflexions les enseignants de tous niveaux et les parents groupés dans les associations de parents d'élèves ?

L'ajustement structurel pèse sur les services publics et sur les budgets ; la dévaluation récente et forte du Franc CFA provoque le renchérissement des fournitures scolaires et des matériels ou équipements importés dans les pays de cette zone monétaire. Ne faudrait-il pas que les bailleurs portent attention à ces questions et apportent leur aide afin que les réseaux éducatifs souffreteux ne soient pas encore un peu plus mal en point.

Ils pourraient très utilement orienter une bonne part de leur aide à la création en Afrique noire de pôles d'éditions de livres à bon marché, tout en augmentant leur soutien à la fourniture de matériels didactiques et plus généralement aux lourds investissements que va nécessiter la réhabilitation et l'extension du réseau scolaire de l'Afrique de l'ouest.

Les institutions régionales telles que la CEDEAO ou le CILSS ne pourraient-elles pas soutenir spécialement des réalisations inter-états dans le domaine de l'éducation ? Certes, dans le passé, des écoles ou autres établissements de formation sont nés dans un tel cadre, et tous n'ont pas été judicieux.

Citons comme contre-exemple les magnifiques constructions de l'Ecole des Mines et de la Géologie implantée à Niamey, vaste projet patronné et financé par la CEAO, qui ne parvient pas à fonctionner normalement, faute d'argent, et d'élèves. Surdimensionné, cet établissement coûteux a été conçu sans une véritable étude des besoins réels des sept pays concernés, lesquels ne justifient en aucune manière un tel établissement.

AGRHYMET, par contre, institution du CILSS installée à Niamey depuis quinze ans, apporte une formation d'ingénieurs et de techniciens en agro-météorologie et en technique instrumentale, qui a permis aux Etats-membres de disposer de spécialistes qu'ils n'auraient pu former eux-mêmes au plan national.

Des réalisations inter-états ont vu le jour dans le cadre du Commonwealth britannique, en particulier grâce à l'association du Nigéria et du Ghana. On peut penser que les liens créés par l'usage de la langue commune, l'anglais, susciteront d'autres initiatives du même genre.

De même, la CEDEAO, animée par le puissant Nigéria sera sans doute appelée dans les années qui viennent à lancer des projets éducatifs régionaux. Parmi ceux-ci, l'utilisation à grande échelle de la télévision pour l'enseignement est probablement appelée à un certain avenir dans cette zone de l'Afrique. Des expérimentations ont eu lieu au cours des dernières décennies au Niger et surtout en Côte d'Ivoire. Les résultats étaient intéressants, mais il semble que ces projets aient pris fin faute de moyens suffisants et, pour ce qui touche la Côte d'Ivoire, à cause des enseignants qui voyaient dans la télévision un dangereux concurrent. En fait, bien utilisée, celle-ci serait davantage un moyen complémentaire et un auxiliaire des maîtres.

Le tableau n° 4 ci-après contient un certain nombre d'estimations concernant les principales données et caractéristiques relatives au système éducatif de l'ensemble de l'Afrique de l'ouest à l'horizon 2010. Son intérêt est de donner un aperçu des besoins à satisfaire durant les quinze prochaines années pour assurer un certain progrès dans ce domaine vital, condition première du développement de cette région.

Les objectifs retenus sont basés sur le constat des réalités actuelles. Celles-ci incitent à la prudence et à la modestie quand on parle d'éducation.

Sans revenir sur les déclarations aussi vaines que grandiloquentes faites voici quatre ans à Jomtien que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier de propagande ou de tromperie, l'expérience de ces dix dernières années en Afrique de l'ouest montre qu'avant de progresser, il va falloir d'abord cesser de reculer. Il ne serait pas impossible techniquement de renverser la tendance vers la fin du siècle. Cela ne sera pas facile dans le contexte africain actuel ; il faudra déployer beaucoup d'énergie, de compréhension, de volonté, d'intelligence et de générosité pour enrayer la dégradation de l'éducation dans cette région appauvrie, sous-administrée et souvent troublée.

Tableau n°4
Ensemble du système éducatif de l'Afrique de l'ouest
Perspectives 1990-2010

	1990	2010	évolution 2010/1990 et observations
Population	200 millions	300 millions	+ 50 % Taux de croissance + 3 % an
Analphabétisme			
- Nombre	64 millions	48 millions	- 14 millions d'analphabètes
- % des > 15 ans	60 %	30 %	- diminution de moitié du taux
Alphabétisation : % PNB	0,01	0,4 à 0,6 %	- financement d'un véritable programme dans tous les pays
Enseignement primaire			
- Scolarisables	40 millions	70 millions	+ 30 millions d'élèves à scolariser
- Scolarisés : nombre taux	24 millions 60 %	56 millions 80 %	+ 32 millions d'élèves scolarisés Augmentation de 20 %
- Non scolarisés : nombre taux	16 millions 40 %	14 millions 20 %	Réduction de moitié du %
- Maîtres : nombre	606.000	1.750.000	+ 1.150.000 instituteurs à former (32 élèves par classe)
- Classes : nombre	700.000 (1/2 au Nigéria)	1.800.000	+ 1.100.000 classes à construire, équiper et ouvrir (la moitié environ au Nigéria)
Coût % PNB :	1,2 %	2,8 à 3,2 %	Doublement au moins
Enseignement secondaire			
- élèves scolarisés Nombre Taux	5,5 millions 7 à 35 % (moy. 15 %)	16 millions 20 à 40 % (moy. 30 %)	Triplement des effectifs Doublement du taux de scolarisation
- Nombre d'établissements	14.000	40.000	26.000 lycées ou collèges à construire, équiper et ouvrir dont près de la moitié au Sahel
- Professeurs : nombre	245.000	750.000	Triplement
- Formation professionnelle et technique : nombre élèves	427.000	1.500.000	Quadruplement
Coût % PNB :	1 %	1,6 % à 1,8 %	Effort général important accent mis sur l'apprentissage et la formation professionnelle et technique
Enseignement supérieur			
- Nombre d'étudiants	400.000	600.000	Augmentation de 50 % (+ 200.000 étudiants)
- Taux d'inscription	2,5 %	2,5 %	Inchangé
- Nombre de professeurs	28.000	40.000	Augmentation proportionnelle aux effectifs (+ 12.000)
- Nombre d'universités	53	55	dont 2 universités régionales à créer (1 anglophone et 1 francophone)
Coût % PNB	0,8 %	0,6 à 0,8 %	Transfert relatif des crédits publics au primaire
Financement de l'ensemble de l'éducation			
1. Dépenses publiques des états, % PNB	3 %	5 à 6 %	Doublement en 10 ans en % des PNB
2. Financement privé	ε	0,5 %	Complément aux dépenses publiques (parents, associations, communautés locales, etc.)
3. Aide extérieure (1) - Part de l'aide totale	5 à 6 %	20 %	soit un triplement sur 10 ans afin de rattraper le retard et éliminer la distorsion
- Répartition de l'aide à l'éducation :	%	%	%
	%	aide totale	%
	aide totale		aide totale
- alphabétisation et primaire	6	25	très forte progression
- secondaire	17	20	accroissement sensible
- formation professionnelle	33	40	forte croissance
- supérieur	34	15	nette réduction relative mais augmentation en valeur réelle
	2	8	
	2	3	
- équivalent PNB %	0,4 à 0,6 %	1,5 %	triplement de l'aide extérieure par redistribution de celle-ci, sans préjuger de sa croissance éventuelle
Total du financement de l'éducation en % PNB	3,5	7 à 8 %	doublement au moins en % des PNB pour combler le retard sur le reste de l'Afrique (moy. 6,3 % du PNB)

(1) L'aide extérieure à l'éducation représentait 4 à 5 % de l'aide totale au Sahel en 1990 (133 sur 2831 millions de \$) et en moyenne dans cette zone, 20 % des dépenses accordées à l'éducation par les états sahéliens.

Faut-il désespérer de l'avenir ? Un certain espoir est tout de même permis sur le long terme ; le vent peut tourner. C'est dans cette perspective de redressement, puis de progrès modestes et lents que s'insèrent les ordres de grandeur et les données du tableau N° 4. Ils supposent, au cours des dix prochaines années, un doublement au moins de la part du PNB consacrée à l'éducation (portée de 3 à 7 ou 8 % en moyenne alors que pour le reste de l'Afrique la moyenne est déjà supérieure à 6,3 %) dont une participation privée et une aide accrue des pays du nord, au secteur éducatif ; en faveur surtout des pays du Sahel à faible PNB. Le pourcentage des analphabètes pourrait diminuer de moitié, de même que celui des jeunes non scolarisés dans le primaire. La qualité de l'enseignement serait améliorée ainsi que son adaptation aux besoins réels ; cela à tous les niveaux.

Dans un tel scénario, l'ensemble de la population scolaire passerait de 30 millions d'élèves ou étudiants actuellement à 73 millions dans quinze ans. Rapporté à l'ensemble des habitants de la région, le groupe de tous ceux qui fréquentent l'école s'élèverait de 15 % à 24 % d'une population passée elle-même de 200 à 300 millions d'individus.

Puissent ces objectifs modérés se réaliser sur le terrain d'ici à une quinzaine d'années, avec le concours de tous ceux qu'intéresse l'éducation dans ces dix-neuf états d'Afrique de l'ouest. "L'éducation pour tous" ne serait pas encore assurée, certes, mais un grand pas aurait été fait au bénéfice de nombreux jeunes Africains de l'ouest et de leurs pays.

Roger PONS

Bibliographie

Africa South of Sahara 1994 (23^e édition), Europa publications Ltd. Londres, septembre 1993

L'éducation en Afrique subsaharienne. Pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion. Banque Mondiale. Washington, 1988

Rapport mondial sur l'éducation 1991, UNESCO, Paris, 1991

Rapport mondial sur l'éducation 1993, UNESCO, Paris, 1993

Sixième conférence des Ministres de l'éducation et des Ministres chargés de la planification économique des états membres d'Afrique :

- Analyses statistiques
- Stratégies éducatives pour les années 90 en Afrique : promotion de l'alphabétisation et l'éducation pour le développement
- Rapport final - UNESCO, Paris, 1991

L'éducation mondiale pour tous, UNESCO, Paris, 1993

Le développement de l'enseignement supérieur en Afrique (séminaire de Dakar - novembre 1992), UNESCO, Paris, 1993

La conception des projets éducatifs. Leçons tirées de l'Afrique francophone subsaharienne, UNESCO, Paris, 1990

Environnemental education, UNESCO-UNEP, UNESCO, Paris, 1990

Programme sous-régional Sahel d'éducation pour tous d'ici à l'an 2000, UNESCO, Paris, 1992

Ajustement structurel, éducation et alphabétisation au Sénégal. Babacar THIAW, UNESCO, Dakar, 1993

L'école de base en Afrique, Séminaire de juillet 1993 à Craponne, CEPEC international, Ministère de la Coopération et du Développement, Paris, 1993

éducation formation : éducation pour tous. éducation au développement. Enseignement technique et formation professionnelle en Afrique subsaharienne, Chantier 1992, Ministère de la Coopération et du Développement, Paris, 1991

Enseignement et formation en Afrique subsaharienne -Orientation de la coopération française. Ministère de la Coopération et du Développement, Paris, 1992

Des bonnes intentions aux actes : stratégies nouvelles pour un accroissement de l'aide à l'éducation fondamentale, Banque Mondiale, OCDE (CAD), Paris, 1992

Basic education : actions and needs at country level, UNESCO-OCDE (CAD), Paris, 1992

Strategies to promote girls' education : policies and programmes that work, UNICEF, OCDE (CAD), Paris, 1992

Politique et programme du PNUD pour l'éducation pour tous, PNUD, OCDE (CAD), Paris, 1992

International aid to basic education : flows, policies, modalities, Carr Hill and King, OCDE, 1992

Modalités changeantes de l'assistance pour l'éducation, USAID, OCDE (CAD), Paris, 1992

éducation de base, rôles et responsabilités des donneurs. Conclusions du CAD, OCDE, Paris, 1992

Cadrage macro-économique de la stratégie éducation et formation du Tchad, Jean Burdon, François Orivel, Projet PNUD, UNESCO, Dijon, 1991

Discours de Michel Roussin, Ministre de la Coopération et du Développement au Forum des bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique, Angers, 23 octobre 1993

L'éducation au Sahel, Roger Pons, Bilan économique et social des pays du Sahel 1980-1990, Club du Sahel - OCDE, Paris 1990

Political decentralization in the Sahel : the case of basic education, Simon M. Fass, USAID, Club du Sahel - OCDE, 1992

éduquer, former, employer en Afrique, Ph. Hugon, Université Paris X Nanterre, CERED, LAREA, Paris, 1992

Séminaire sur l'éducation de base, la décentralisation et la participation, Club du Sahel-OCDE, Paris, septembre 1992

Le financement de l'éducation au Sahel, J.J. Gabas, Paris, 1993

Le Sahel au 21ème siècle, Jacques Giri, Karthala, 1989.

Perspectives à long terme en Afrique de l'ouest : population, espace et développement ; Projet Cinergie-BAD-OCDE, 1993.

Description du peuplement de l'Afrique de l'ouest, Cinergie-CILSS-BAD-OCDE-Club du Sahel, décembre 1993.

Centre de documentation de l'Institut International de Planification de l'éducation (I.I.P.E.) : documentation complète et plus particulièrement :

- Conférence biannuelle de Genève (rapport des pays), session 1992
- Conférence de juin 1993 sur l'éducation pour tous
- Conférence des ministres de l'éducation du Commonwealth, Nigéria, novembre 1990
- Rapports des pays africains sur l'éducation et statistiques, années scolaires 1990-91 ou 1991-92.

**DIFFUSION DE L'ETUDE SUR LES PERSPECTIVES
A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Une première diffusion est assurée par la cellule CINERGIE et par le Club du Sahel. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - Service IST
Avenue du Val de Montferrand
BP 5035 10-5
34032 MONTPELLIER cedex - France
Téléphone : (33) 67-61-58-00

Amérique du Nord

Centre Sahel - Université Laval
(local 0407)
Pavillon Jean-Charles de Koninck
QUEBEC - Canada GLK 7P4
Téléphone : (1-418) 656-54-48

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81) 3-269-32-01

Afrique

RESADOC
Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223) 22-21-78

CINERGIE, la Cellule Internationale d'Etude et de Recherche pour la Gestion de l'Information sur les Echanges, est le fruit de la coopération entre la Banque Africaine de Développement et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

La Cellule est financée par quatre membres de l'OCDE : le Canada, les Etats-Unis, la France et les Pays-Bas. Elle bénéficie pour ses activités opérationnelles du financement de la Banque Mondiale et de la Commission des Communautés Européennes notamment. La cellule CINERGIE a pour but :

- d'améliorer le dialogue entre pays sahéliens, pays côtiers du Golfe de Guinée et agences de coopération;
- de mettre en évidence les entraves aux échanges économiques;
- d'aider les décideurs africains à intérioriser les connaissances sur les réalités de la coopération régionale afin de les prendre en compte dans leurs décisions.

Sur la base de l'étude des perspectives à long terme, CINERGIE élaborera un **programme d'action commun** en Afrique de l'ouest, comprenant un ensemble de propositions s'adressant aux Etats de la région et aux agences de coopération.

CINERGIE, Unité BAD/OCDE

01 BP 1387
ABIDJAN 01
Côte d'Ivoire
Tel : (225) 20 41 79
Telex : 23717/23498/23263
FAX : (225) 20 59 50

Club du Sahel - OCDE

2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16
France
Tel : (33-1) 45 24 82 00
Telex : F640048 OCDE Paris
Fax : (33-1) 45 24 90 31

CILSS

B.P. 7049
OUAGADOUGOU
Burkina Faso
Tel : (226) 30 62 51
Fax : (226) 30 76 47